

QUAND L'ANCIEN CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES FRANÇAISES
(2017 - 2021) APPELÉ À UN RETOUR STRATÉGIQUE EN AFRIQUE

La Françafrique « retisse » sa toile !

LIRE EN PAGE 24

CHENGRIHA L'A DIT AU PRÉSIDENT DU COMITÉ
MILITAIRE DE L'OTAN, L'AMIRAL ROB BAUER

L'Algérie tient fermement à sa souveraineté !

LIRE EN PAGE 3

LAÂGAB RÉPOND
AUX ALLÉGATIONS :



« Bienvenue
au citoyen Farid
Alilat, pas à
Jeune Afrique »

P3

ADMISSION DE LA
PALESTINE À L'ONU

Washington
bloque
le processus !

P2

HIPPODROME ABDELMADJID
AOUCHICHE - ALGER,
CET APRÈS-MIDI À 15H30

Un 1100 mètres
réservé
aux chevaux
mal lotis

P21



Ph : DR

Des larmes au Conseil de sécurité

Le rejet de la résolution algérienne est dû uniquement au veto américain. Tous les autres membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont voté pour l'admission de la Palestine comme membre permanent de l'ONU. Sauf l'Angleterre et la Suisse qui se sont abstenues. De ce point de vue c'est un succès. Mais, pour l'ambassadeur chinois : « Aujourd'hui est une triste journée » a-t-il précisé. Quant au diplomate palestinien, il avait les larmes aux yeux lors de sa prise de parole après le rejet de la résolution. Avec ce résultat, « des innocents, enfants, femmes et vieillards, continueront à mourir en Palestine » a-t-il notamment déclaré, la voix chevrotante, devant ses homologues diplomates pris, eux aussi, par une forte émotion. En opposant leur veto, les États-Unis commettent la même erreur qu'en 1976 lorsqu'ils ont refusé l'admission du Vietnam qui fut finalement acquise une année après. S'il est dit que la

même erreur entrainera la même finalité, l'admission de la Palestine sera obtenue à la prochaine présentation de la demande. Le diplomate algérien l'a bien précisé lorsqu'il a lancé que ce rejet est « une erreur impardonnable et le fait de ne pas se réveiller aujourd'hui, donne un blanc-seing aux injustices et à l'impunité ».

Il n'a pas omis de rappeler que le président Tebboune avait précisé que « la bataille que l'Algérie mène actuellement indique qu'il est grand temps que la Palestine devienne membre à part entière des Nations unies, même si elle est occupée. La Palestine sera membre des Nations unies et nous ne quitterons pas le champ de bataille jusqu'à la réalisation de cet objectif ». Oui, car il n'est pas loin le temps où les États-Unis devront changer d'attitude. D'une part parce que la situation au Proche orient est « au bord du précipice » comme l'a qualifié le secrétaire général de l'ONU et d'autre part

tous les pays, notamment de l'Union européenne, s'apprêtent à rejoindre les 139 pays membres de l'AG de l'ONU qui reconnaissent déjà la Palestine. Ce qui ne peut que changer la donne à court terme. Sans y ajouter l'isolement planétaire que les américains se sont infligés avec ce veto. Un isolement mal vécu si l'on tient compte de l'argument du « veto qui évite de bloquer le financement américain de l'ONU ». Traduisez que l'utilisation du veto américain l'a été dans l'intérêt de l'institution internationale donc du monde entier. Formulation inattendue et pathétique.

D'autant que les États-Unis rappellent que « ce vote (américain) ne reflète pas une opposition à un État palestinien ». On voit que la position américaine sur ce point précis est très nuancée et prête à changer. Et surtout pas loin de se départir de l'extrémisme israélien. Pour qu'enfin le monde puisse vivre en paix. Pour l'Algérie, jeudi dernier au Conseil de sécurité, ce n'était qu'une bataille de perdue. Le combat se poursuit !

Zouhir Mebarki

ADMISSION DE LA PALESTINE À L'ONU

Washington bloque le processus !

Les États-Unis ont recouru à leur droit de veto au Conseil de sécurité pour rejeter le projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe, de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), au nom du mouvement des pays non-alignés et d'innombrables autres pays épris de paix, recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'État de Palestine comme membre à part entière de l'Organisation des Nations unies.



PH: DR

Sans le vote négatif des États-Unis, le Conseil de sécurité aurait accepté l'adhésion de la Palestine en tant que membre à part entière de l'ONU. En effet, le texte a recueilli 12 votes pour (dont la France), le Royaume-Uni et la Suisse ont exprimé leur refus d'approuver le projet de résolution en s'abstenant, alors que les États-Unis par leur veto ont fait échouer le processus d'entrée de la Palestine au sein de l'ONU, comme membre à part entière. Pour l'Algérie, ce n'est que partie remise. "Les efforts de l'Algérie ne s'arrêteront pas tant que l'État de Palestine ne deviendra pas membre à part entière des Nations unies", a affirmé, après le veto américain, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama,

ma, cité par Russia Today. Le fait de ne pas adopter la résolution sur l'adhésion de la Palestine ne brisera pas notre volonté ni ne mettra en échec notre détermination, a-t-il fait savoir, promettant un retour avec plus de force et d'élan, soutenu par la légitimité de l'Assemblée générale et un soutien plus large des membres des Nations unies à l'adhésion à part entière de la Palestine. Amar Bendjama estime que « le soutien massif à la mise en œuvre de l'État de Palestine envoie un message très clair : l'État de Palestine mérite la place qui lui revient parmi les membres des Nations unies. » Jeudi soir, la présidence palestinienne a condamné dans les termes les plus fermes l'usage par les États-Unis de leur veto au Conseil de sécurité. Le représentant permanent de la Russie auprès des Nations unies, Vasily Nebenzia, a également déclaré que Washington avait démontré sa véritable position à l'égard des Palestiniens. Peu avant le vote, Amar Bendjama avait tenu à préciser que la Palestine remplit tous les critères d'admission à l'ONU tels que

définis par les pères fondateurs dans la Charte de l'ONU, contrairement aux allégations du représentant des États-Unis qui a voulu justifier le veto de son pays, qui ne peut s'expliquer que par leur alliance avec l'entité sioniste et contre la lutte du peuple palestinien.

LA « RIPOSTE » DE L'ENTITÉ SIONISTE

Quelques heures après le veto américain contre l'admission de la Palestine comme membre à part entière de l'ONU, l'entité sioniste, selon les médias occidentaux, a prétendu avoir riposté à l'attaque iranienne du 14 avril. L'Iran a nié toute attaque et a fait savoir que le bruit des explosions à Ispahan était dû à l'activation du système de défense aérienne iranienne. Les médias iraniens, cités par Russia Today, ont rapporté que les défenses iraniennes ont abattu 3 drones, qu'aucune installation nucléaire n'a été attaquée et que les installations nucléaires de la province d'Ispahan bénéficient d'une sécurité totale. Le Conseil suprême de sécurité nationa-

le iranien a également confirmé que le pays n'était exposé à aucune attaque de missiles extérieurs. L'Iran a affirmé que l'attaque ne venait pas de l'extérieur du pays, suggérant que l'entité sioniste a eu recours à l'activation de ses instruments internes pour mener une opération de sabotage en Iran au moyen d'un nombre limité de drones. Quoi qu'il en soit, l'attaque limitée de sabotage avec des drones sur Ispahan, lancée par l'entité sioniste, hier à l'aube a provoqué, selon Al Mayadeen, une grande vague de dérision parmi les utilisateurs des médias sociaux en Iran, car elle a été considérée comme une réponse insignifiante aux près de 300 missiles et drones que l'Iran a lancés la semaine dernière vers la Palestine occupée. Le journal américain "The New York Times", cité par El Mayadeen, a confirmé que tandis que les Iraniens échangeaient des blagues et des publications sarcastiques sur l'ampleur de l'attaque de sabotage, les responsables sionistes ont qualifié l'attaque de faible.

M'hamed Rebah

PRÉSIDENTE PALESTINIENNE :

« Le veto américain est immoral et contraire à la volonté internationale »

La présidence palestinienne a dénoncé l'utilisation par les États-Unis de leur veto contre la résolution pour l'adhésion à l'ONU de l'État de Palestine en tant que membre à part entière. Dans un communiqué rendu public, elle a affirmé que ; « La politique américaine agressive envers la Palestine et son peuple et ses droits légitimes représente une agression flagrante contre le droit international et encourage la poursuite de l'agression génocidaire de l'entité sioniste contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris El-Qods occupée, causant plus de tensions dans la région, compte tenu de la poursuite de l'occupation sioniste du territoire de l'État de Palestine et de la poursuite des politiques d'agression et de crimes de guerre parrainés et soutenues par les États-Unis d'Amérique, qui ont constamment utilisé le veto contre les droits de notre peuple ». La Présidence palestinienne a qualifié l'utilisation par les États-Unis de leur veto, « d'immorale et de contraire à la volonté de la communauté internationale soutenant la Palestine ». À noter que le Conseil de sécurité a échoué jeudi soir à adopter un projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe, recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'État de Palestine comme membre à part entière de l'Organisation des Nations unies. Le texte a recueilli 12 votes pour, 1 contre (veto des États-Unis) et 2 abstentions (Royaume-Uni et Suisse).

A. Nch.

AMAR BENDJAMA :

« Ce veto n'est qu'une étape vers l'adhésion de la Palestine à l'ONU »

Le représentant permanent de l'Algérie aux Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a affirmé jeudi soir à New York que malgré le veto américain au projet de résolution du Conseil de sécurité recommandant l'adhésion de la Palestine à l'ONU, le soutien de l'Assemblée générale renforcera leur démarche. Dans son discours suite à ce veto, l'ambassadeur Bendjama a souligné : "Nous reviendrons plus forts avec le soutien de l'Assemblée générale et des membres des Nations unies. Ce veto n'est qu'une étape de plus vers l'adhésion pleine et entière de la Palestine". Il a également exhorté ceux qui n'ont pas soutenu cette admission à le faire lors des prochaines occasions, affirmant que le large soutien à cette admission envoie un message clair sur la légitimité de la Palestine au sein de l'ONU. Il a rappelé les engagements du président Tebboune à poursuivre les efforts de l'Algérie jusqu'à ce que la Palestine devienne membre à part entière des Nations unies. L'ambassadeur algérien a exprimé sa profonde gratitude, au nom du Groupe arabe, de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et du Mouvement des pays non-alignés (MNA), à tous ceux qui ont voté en faveur de la résolution présentée par l'Algérie.

M. Seghilani

15 MILLIONS USD POUR LES RÉFUGIÉS PALESTINIENS

L'ambassade de Palestine salue le geste de l'Algérie

L'ambassade de l'État de Palestine auprès de l'Algérie a présenté dans un communiqué rendu public « ses vifs remerciements » à l'Algérie, « Président, Gouvernement et peuple », pour sa position portant contribution additionnelle au budget de l'UNRWA, de l'ordre de 15 millions USD au profit des réfugiés palestiniens ». Cette position prise par l'Algérie au moment où l'entité sioniste et certains de ses alliés tentent de démanteler l'UNRWA et d'en réduire le rôle politique, « pour retirer la qualité de réfugié aux réfugiés palestiniens et leur ôter le droit

de retour, dénote le rôle prépondérant et authentique de l'Algérie dans sa défense de la cause et du peuple palestiniens, et dans son soutien aux droits du peuple palestinien », ajoute la même source. Pour sa part, le membre du Comité central de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), responsable du Département des Affaires des réfugiés, Ahmad Abu Holi a estimé que la contribution de l'Algérie au budget de l'UNRWA « se veut un message fort aux États membres du Conseil de sécurité, confortant le mandat de l'UNRWA, son statut juridique et son rôle conformé-

ment à la décision de sa création N 302, au vu des manœuvres sionistes visant à contrecarrer l'office et en diminuer le rôle et les efforts en faveur des réfugiés ». Abu Holi a exprimé ses remerciements à l'Algérie pour son « soutien permanent et constant au peuple palestinien, à sa cause juste et à ses droits inaliénables », relevant que l'Algérie avait apporté, l'année dernière, une contribution de 30 millions USD pour la reconstruction du camp de Jenine, suite à l'agression sioniste de juillet 2023.

Ania Nch

CHENGRIHA L'A DIT AU PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DE L'OTAN, L'AMIRAL ROB BAUER

«L'Algérie tient fermement à sa souveraineté»

Le général d'Armée, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, Saïd Chengriha, a souligné jeudi que "l'Algérie s'en tenait fermement à sa décision souveraine et à l'exercice de sa pleine souveraineté sur l'ensemble du territoire national", dans une allocution prononcée à l'occasion de sa rencontre, au siège de l'état-major de l'Anp, avec l'Amiral Rob Bauer, président du Comité militaire de l'OTAN qui effectue une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire.



PH: DR

Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation hôte, le général d'Armée a souligné que la coopération entre l'Algérie et l'OTAN, qui a entamé en mars dernier sa 24e année, a permis l'instauration d'un partenariat solide et fructueux entre les deux parties, ainsi que la création d'une dyna-

mique de concertation et de dialogue", a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. Il faut rappeler, dans ce cadre que l'Algérie est considérée comme un acteur pivot aussi bien dans la zone du sud de la Méditerranée qu'au niveau de la zone du Sahel et de l'Afrique subsaharienne. C'est pourquoi elle est un partenaire qui est consulté et dont l'expérience dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé est reconnu et sollicité par nos partenaires étrangers. Saïd Chengriha a, d'ailleurs, tenu à le rappeler dans son discours en affirmant que: "au chapitre de la coopération militaire qui constitue le socle de ce partenariat, une lecture attentive du bilan des activités réalisées durant ces dernières années, montre que la coopération militaire entre l'Algérie et l'OTAN a connu un essor qualitatif en termes de

dialogue, de concertation et d'action". Le général d'Armée a indiqué, dans ce cadre que, "l'Algérie a consenti un lourd tribut pour son Indépendance, tout au long de son parcours combattant, de 1830 à 1962, où 5.630.000 Algériens sont tombés en martyrs, dont 1.500.000 durant la Révolution du 1er novembre 1954. Ce sont ces sacrifices incommensurables qui ont présidé à l'adoption, par l'Algérie, de la politique de non alignement", a-t-il souligné.

ACTEUR CLÉ DANS LES ÉQUILIBRES GÉOSTRATÉGIQUES

L'Algérie, qui est membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, est considérée aussi bien par les puissances mondiales que ses autres partenaires comme un acteur fiable qui œuvre à la paix et la justice dans le monde. Elle

est souvent consultée dans le cadre de la coopération mondiale dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé et son expérience dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et dans le tarissement des sources de financement du terrorisme sont considérées comme des exemples à suivre. Il faut rappeler par ailleurs que lundi dernier, l'Algérie avait accueilli le vice-ministre russe des Affaires étrangères et représentant spécial du président russe pour le Proche-Orient, Mikhaïl Bogdanov, qui avait été reçu par le président de la République Abdelmadjid Tebboune auquel il avait transmis les salutations du Président Vladimir Poutine. Le responsable russe avait renouvelé la volonté de son pays de continuer à œuvrer au développement de son partenariat stratégique avec l'Algérie.

Cela démontre le rôle que joue l'Algérie dans les équilibres géostratégiques dans le monde et la place qu'elle occupe dans la dynamique des échanges et de la coopération dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et le terrorisme. Le communiqué du ministère de la Défense nationale a indiqué que la rencontre entre Saïd Chengriha et le responsable de l'OTAN a été rehaussée par la présence du Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, des commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, des chefs de départements et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP". La même source a, par ailleurs, souligné qu'à l'issue de la cérémonie, les deux parties ont échangé des présents symboliques avant que le président du Comité militaire de l'OTAN ne signe le livre d'or de l'état-major de l'Armée nationale populaire.

Slimane B.

AHMED ATTAF À NEW YORK :

«La solution à deux États est menacée»

Prenant la parole jeudi à New York, en marge de la réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a mis en avant la nécessité d'octroyer la qualité de membre à part entière à la Palestine afin « de sauver la solution à deux États et préserver la paix, la stabilité et la sécurité dans tout le Moyen-Orient », car selon lui, « la solution à deux États se trouve aujourd'hui face à un danger funeste ». Selon Ahmed Attaf, l'heure est à l'urgence, expliquant que « pour sauver cette solution, avant qu'il ne soit trop tard, il faut octroyer la qualité de membre à part entière à la Palestine pour préserver la paix, la stabilité et la sécurité dans tout le Moyen-Orient ». S'appuyant sur « l'ampleur du danger pour la cause palestinienne aujourd'hui », le chef de la diplomatie algérienne estime que cette situation « met le Conseil face à une responsabilité historique, décisive et charnière, celle d'agir de toute urgence pour imposer la solution à deux États et préserver les fondements de l'établissement de l'État palestinien ». Dans le souci d'avertir ses interlocuteurs sur la gravité de la situation, le ministre a prévenu contre « toute tergiversation ou hésitation dans la concrétisation de cette démarche », estimant qu'elle « sera lourde de conséquences et s'apparentera, dans la conjoncture actuelle, à un feu vert donné à l'occupation israélienne pour continuer à exécuter ses plans fondés sur le pillage et l'expansion, d'une part, et l'extrémisme et l'entêtement, d'autre part ».

« UN PLAN SIONISTE DANGEREUX »

Dans son plaidoyer pour cette cause magistrale, le MAE algérien considère que « parler aujourd'hui de l'adhésion à part entière de l'Etat de Palestine à notre organisation onusienne c'est replacer la cause palestinienne au centre et braquer la lumière sur son essence incontestable, indubitable et inaltérable ». Et d'affirmer que « par essence, j'entends le droit historique légal et légitime des Palestiniens à l'établissement de leur État indépendant et souverain ». L'émissaire algérien a, dans le même sens, souligné que « par sa résistance, Gaza a démasqué les visées et dessein apparents et sous-jacents de l'occupant israélien tendant à enterrer la cause palestinienne et à saper son projet national authentique », précisant au passage que « nul n'ignore aujourd'hui que le génocide en cours à Gaza, l'étranglement de la Cisjordanie, les politiques d'implantation de colonies, d'annexion des terres palestiniennes et de judaïsation d'El Qods occupée, les campagnes de déplacement forcé des Palestiniens et les dites "dispositions israéliennes pour l'après-guerre à Gaza" participent d'un plan israélien plus large et plus dangereux ». Poursuivant, le chef de la diplomatie algérienne indique « il s'agit d'un plan visant à relancer et concrétiser le pro-

jet du Grand Israël à travers l'élimination des fondements de l'Etat palestinien et la destruction progressive de ses piliers essentiels ». Et de rappeler : « Il y a quelques mois à peine, le monde entier a été témoin du responsable israélien qui a brandi à la tribune de l'Assemblée générale une carte du Moyen-Orient dessinée selon ses illusions et ses desiderata, une carte sur laquelle la Palestine n'existait pas ».

« DE NOUVEAUX CONFLITS RÉGIONAUX DANS LESQUELS LES DROITS DES PALESTINIENS S'ÉVANOUISSENT... »

« Même le but de l'escalade que l'occupation israélienne tente actuellement d'attiser sur plusieurs fronts dans la région est désormais clair et évident, à savoir détourner l'attention de la communauté internationale de la cause palestinienne et tenter de créer de nouveaux conflits régionaux dans lesquels les droits des Palestiniens s'évanouissent », a encore dit le ministre. Et de s'interroger : « Comment se fait-il qu'après tout cela, certains se laissent influencer par les mensonges et les allégations de l'occupant israélien et ses plans mis à nus, à court ou long termes. Dans son discours, Attaf a expliqué, à ce titre, que « d'autres n'arrivent toujours pas à se rendre compte de la réalité de l'occupation israélienne colonialiste, qui continue de nourrir les illusions, alors que certains tentent de nous convaincre que le moment n'est pas encore venu pour que la Palestine devienne un membre à part entière de notre organisation ».

« LA CAUSE PALESTINIENNE, UN LEGS HISTORIQUE POUR L'ALGÉRIE »

Par ailleurs, le ministre a rappelé que « l'Algérie a eu l'honneur d'abriter la proclamation de l'Etat palestinien, le 15 novembre 1988, et d'avoir été le premier pays à le reconnaître officiellement ». « Dans la lignée de ce legs historique, dont mon pays est éminemment fier, le président de la République a lancé, depuis la tribune de l'Assemblée générale lors de sa dernière session, un appel à accélérer le processus

permettant à la Palestine de devenir membre à part entière de notre organisation », a confié Ahmed Attaf, ajoutant dans la foulée : « Mon pays a pris l'initiative de présenter un projet de résolution à cet effet devant notre Conseil, et ce, en coordination totale et permanente avec les frères palestiniens et arabes, d'une part, et avec les dirigeants de nos groupes d'appartenance soutenant la cause palestinienne, à savoir la Ligue arabe, l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le Mouvement des non-alignés (MNA) et l'Union africaine (UA), d'autre part ».

« DES MILLIERS DE PALESTINIENS TOMBENT EN MARTYRS CHAQUE JOUR À GHAZA »

« C'est le moment d'assumer les responsabilités et de s'acquitter des devoirs. Nulle place à l'hésitation et aux promesses et engagements non tenus », a insisté M. Attaf, soulignant que « la question de l'adhésion à part entière n'est pas tant une fin en soi qu'un moyen pour atteindre trois objectifs clés ». « Il s'agit de la consécration de la solution à deux États, de la préservation des fondements de l'État palestinien indépendant et souverain sur les frontières de 1967 avec El-Qods comme capitale et la pose des premiers jalons de la relance du processus de paix sur des bases saines et solides garantissant la mobilisation des efforts pour la prise en charge des exigences de la cause palestinienne, en vue de rétablir la paix, la sécurité et la stabilité dans tout le Moyen-Orient », a-t-il expliqué. « Il va sans dire qu'une telle démarche est le moins que l'humanité, réunie dans l'enceinte de notre organisation onusienne, puisse faire à l'endroit de milliers et de milliers de Palestiniens, qui sont tombés et continuent de tomber en martyrs à Gaza, chaque jour, chaque heure, chaque minute et chaque seconde, afin que leur cause, notre cause et celle de l'humanité tout entière, puisse vivre », a soutenu Attaf, soulignant que "rendre justice au peuple palestinien est désormais une urgence et un impératif légal, légitime, politique, sécuritaire, humanitaire et civilisationnel".

Hamid Si Ahmed

RENCONTRE ATTAF-GUTERRES

Accélérer la création d'un État palestinien

Dans le cadre de sa visite de travail à New York, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, s'est entretenu jeudi avec le secrétaire général des Nations unies (ONU), Antonio Guterres. Au menu de cette rencontre, selon un communiqué du ministère, « les développements de la question palestinienne et les moyens de procéder à un échange de vues et d'analyses sur les perspectives de relance du processus de paix au Moyen-Orient, ainsi que l'accélération de l'établissement d'un État palestinien souverain et indépendant comme solution juste, durable et définitive au conflit arabo-israélien ». Par ailleurs, le MAE algérien et le SG de l'ONU ont abordé « les développements de la situation dans la région sahélo-saharienne, au regard des défis induits par les crises et conflits auxquels sont confrontés les pays et les peuples de cet espace ».

H. S. A.

MOHAMED LAÛGAB RÉPOND AUX ALLÉGATIONS :

« Le citoyen Farid Alilat est le bienvenu, pas Jeune Afrique »

« Farid Alilat est le bienvenu en Algérie comme citoyen algérien. Cependant, le magazine où il exerce n'est pas le bienvenu et en cas de changement de sa position, il sera bien accueilli », a répondu, jeudi à Oran, le ministre de la Communication Mohamed Laâgab aux allégations. Le ministre a tenu à préciser que l'Algérie "n'a pas expulsé et n'expulsera aucun de ses enfants. À une époque où les pays n'étaient pas en mesure de rapatrier leurs enfants, durant la pandémie sanitaire, l'Algérie avait déployé des efforts considérables pour rapatrier tous ses enfants de diverses régions du monde et transférer gratuitement d'autres communautés arabes". À l'issue de la visite qu'il a effectuée à certains établissements relevant de son secteur à Oran, Laâgab a précisé que la mesure d'interdiction d'entrée en Algérie était destinée au magazine Jeune Afrique où exerce Farid Alilat, un magazine qui a adopté des positions éditoriales hostiles à l'égard de l'Algérie. "Ce média publie tantôt des informations incorrectes tantôt des informations exagérées, et n'évoque jamais tout ce qui est positif en Algérie", a souligné Laâgab précisant que "Farid Alilat est un citoyen algérien, mais en même temps il est journaliste dans un magazine indésirable, et lorsque ce média profite de sa nationalité algérienne et s'immisce de manière sournoise dans l'exercice du travail journalistique, cela est inacceptable. Séparer les deux est difficile, mais en tant qu'Algérien, il est le bienvenu. Il exerce un travail journalistique pour son média, qui a choisi de prendre des positions hostiles à l'Algérie et ceci est intolérable", a-t-il indiqué. Cela rappelle l'histoire du cheval de Troie et le subterfuge que voulait utiliser la direction de ce titre est dévoilé par Farid Alilat qui a révélé dans le témoignage qu'il avait rédigé après s'être vu signifier l'interdiction d'entrée en Algérie dans lequel il avait dit que sa visite visait deux axes, un professionnel pour réaliser un travail commandé par son employeur et un second privé qu'il voulait consacrer à des visites familiales. Le volet professionnel n'est pas un innocent car il devait permettre à un titre qui n'a pas de représentant accrédité en Algérie de publier des informations dont la teneur ne pouvait s'éloigner de la ligne inamicale qu'il a dévoilée jusque-là quand il s'agit de traiter de sujets relatifs à l'Algérie.

ÇA SENT LE COMLOT !

Le ministre a ajouté que l'Algérie compte environ 56 correspondants de 36 établissements médiatiques étrangers représentant 18 pays, "et dans le cadre de la parution de différents textes d'application des nouvelles lois sur l'information, les portes restent ouvertes aux médias étrangers désireux de désigner des correspondants en Algérie ou d'ouvrir des bureaux, dans le cadre de la loi algérienne et le respect mutuel". Il faut souligner, dans ce cadre, que le boucan que certains cercles veulent faire à l'occasion de cette affaire n'est pas innocent. Ceux qui sont montés sur leurs grands chevaux pour dénoncer une atteinte à la liberté d'expression et au libre exercice du travail d'informer sont restés silencieux devant les massacres de journalistes par l'armée israélienne dans la bande de Gaza et la Cisjordanie occupée où 137 journalistes et professionnels des médias ont perdu la vie. Ces cercles sont restés muets comme des carpes devant le cas de la centaine de journalistes, dont quatre femmes croupissent dans les geôles israéliennes. L'affaire "Farid Alilat-Jeune Afrique", semble être un élément du complot qui vise la stabilité du pays. Son timing trahit les dessein de ses concepteurs. Elle intervient à la veille du 20 avril et dans le sillage des tentatives du chef de l'organisation terroriste, le MAK, qui aurait rencontré à New-York les représentants du Golfe arabe pour quémander le soutien à son entreprise sécessionniste que toute la région de la Kabylie et tout le pays a dénoncé en affirmant que l'Algérie est une et indivisible. Ceux qui tirent les ficelles de cette affaire voulaient un alibi pour mettre en œuvre leur complot qui a été éventé et mis en échec.

Slimane B.

FONDS D'AIDE À LA PRESSE, STATUT DU JOURNALISTE, CONSEIL D'ÉTHIQUE...
**Les nouvelles annonces
 de Laâgab**

S'exprimant, jeudi à l'issue de sa visite d'inspection des différents établissements médiatiques relevant de son secteur à Oran, le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, a annoncé « l'élaboration du projet du fonds d'aide à la presse a été achevée et se trouve en phase d'enrichissement, avant sa soumission au président de la République ».



Ph : DR

Lors d'un point de presse organisé pour l'occasion, le ministre a souligné que « la relance de ce fonds fait partie des orientations du président de la République » et que « l'élaboration du projet a été achevée et des copies ont été transmises à certains établissements médiatiques pour enrichissement ». Le ministre a ajouté que « le fonds a été gelé durant plusieurs années et nous œuvrons à récupérer les sommes qui s'y trouvaient et à les mettre à la disposition du nouveau fonds, même si nous avons trouvé de nouvelles sources pour son financement autres que le Trésor public ».

**« LE CONSEIL D'ÉTHIQUE
 ET DE DÉONTOLOGIE
 BIENTÔT »**

S'agissant du projet de création du Conseil d'éthique et de déontologie, Laâgab a indiqué que son département a « finalisé le décret d'application de ce conseil, en attendant sa publication

au Journal officiel », notant que « pour gagner du temps », le ministère a pris l'initiative de « soumettre un avant-projet au Conseil d'éthique professionnelle, lors de son inauguration ». La charte pourra également être présentée aux journalistes et responsables des institutions médiatiques pour faire des suggestions et proposer des idées, afin qu'elle devienne une charte respectable que les journalistes s'engagent à mettre en œuvre pour consolider le principe de concertation.

**« INTENSIFIER LES
 EFFORTS POUR
 DÉVELOPPER NOS
 INSTITUTIONS »**

Poursuivant son rapport, le ministre a annoncé « le début de la mise en œuvre de nouveaux textes juridiques liés aux médias », soulignant que « nous avons commencé à adapter les journaux électroniques et imprimés et d'autres décrets d'application seront publiés successivement, prochainement ». Il a également qualifié le statut particulier des journalistes

d'« excellent, donnant au journaliste algérien le statut qu'il mérite ». Abordant les réalisations dans le secteur de l'information, Laâgab a indiqué que « nous devons tous coopérer et intensifier les efforts, en vue de développer nos institutions et leur fournir les moyens requis pour assumer pleinement leurs missions ». Il a, en outre, souligné que ce dernier point constitue l'une des recommandations les plus importantes du président de la République, citant les mesures prises à l'occasion de la Journée nationale de la presse, en octobre dernier, pour faciliter le travail des institutions de presse et réduire les charges financières qui pèsent sur elles, à l'instar de nombreux sites de médias électroniques et journaux, bénéficiant d'un hébergement à tarif réduit et bénéficiant du fil APS pour un montant symbolique.

**« LES MÉDIAS POUR FAIRE
 FACE AUX CHANGEMENTS
 GÉOPOLITIQUES »**

Abordant la situation de l'information en Algérie, le ministre a révélé qu'elle se

développe « à un rythme soutenu », tout en affirmant que le secteur évolue dans un environnement médiatique actif et un environnement géopolitique tendu ». En conséquence, Mohamed Laâgab a appelé les médias à « faire face à ces changements au niveau régional et international ».

Concernant la formation des journalistes, le ministre a souligné que « la loi sur l'information, contrairement aux années précédentes, « oblige les institutions à former leurs journalistes et leurs travailleurs et que l'autorité de régulation et le ministère surveillent le processus ». Laâgab a également mis en avant la « nécessité de renforcer la diffusion avec de nouveaux émetteurs », affirmant: « Nous y travaillons, actuellement, et nous avons eu une séance de travail avec le ministre des Finances, et nous sommes parvenus à la levée du gel sur plusieurs projets, dont le projet Djebel Antar à Béchar, qui permettra l'expansion de la couverture radiophonique et télévisée ».

H. S. A.

PRESSE ÉCRITE
**Vers la création d'une
 société nationale
 d'impression**

Lors de sa visite jeudi dernier à la société d'impression de l'Ouest, dont le siège est basé dans la commune d'Es-Senia, à Oran, le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, a indiqué que « le processus de création d'une société nationale d'impression est en cours », appelant à la « diversification des activités des imprimeries ». Dans ses témoignages, le ministre a souligné que « le développement de l'activité d'imprimerie est devenu nécessaire à travers la formation de la ressource humaine, la qualification de la main d'œuvre et la participation aux salons mondiaux pour adapter les arts d'impression avec les nouveautés mondiales et les technologies modernes ». Dans ce contexte, Mohamed Laâgab a mis en avant « la nécessité de diversifier les activités des imprimeries et de s'orienter vers l'investissement dans le marché du conditionnement et de l'emballage pour répondre à la demande du marché national dans ce domaine et réduire la facture des importations ». Le ministre de la Communication a, par ailleurs, « appelé les responsables de cette entreprise à rechercher de nouveaux revenus pour l'imprimerie en tant qu'entreprise économique publique ». À noter qu'au cours de sa visite, le ministre a inspecté les différents départements et services de la société d'imprimerie de l'Ouest, où il a reçu d'amples explications sur le travail de l'imprimerie et a écouté les préoccupations des travailleurs. Laâgab va également visiter le siège de la Direction régionale Ouest de l'Agence Algérie Presse Service (APS) à Oran, la station d'émission de la Société de Radiodiffusion et de Télévision, la station régionale de la Télévision publique, la Radio d'Oran et la Direction régionale de l'Agence nationale d'édition et de la publicité.

H. S. A.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
**14 dossiers transmis
 à la justice depuis
 octobre 2023**

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mesrati, que « 14 dossiers liés à des affaires de corruption ont été transmis aux autorités judiciaires depuis octobre dernier ». La même responsable a souligné, depuis la wilaya de Jijel, que d'autres dossiers sont « susceptibles d'être transmis à la justice, pour enquête, après la réunion prévue du Conseil de la Haute autorité, en session ordinaire, la semaine prochaine ». D'autre part, Mesrati a fait savoir qu'un « certain nombre d'affaires de corruption, évoquées récemment, ont été traités par la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption ». Quelque 1.400 « signalements de soupçons de corruption » ont été étudiés au niveau d'une cellule spéciale de la Haute autorité, a également indiqué sa présidente, faisant part de « réserves » en ce qui concerne des dossiers ne constituant pas des cas avérés de corruption. S'agissant de l'importance de la numérisation dans la lutte contre la corruption, Mesrati a indiqué que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné des « instructions strictes » à l'effet d'accélérer la transformation numérique dans les ministères et le secteur public, ce qui permettra de lutter plus efficacement contre la bureaucratie et la corruption tout en fournissant un service de qualité au citoyen. La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption s'est engagée très tôt dans cette démarche à travers les différentes plateformes qu'elle a lancées, telles que (Narakoum) et (Balaghana) qui donnent à tous les citoyens la possibilité de dénoncer la corruption, a également indiqué la même responsable, révélant qu'une autre plateforme liée à la déclaration du patrimoine sera lancée dans les « prochaines semaines ».

A. Nch.

ABDELKRIM BELABED :

**« Les cours particuliers est une
 activité illégale »**

En réponse à une question sur les cours particuliers donnés aux élèves, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelkrim Belabed, a souligné, jeudi à Alger, que cette activité était « illégale, car générant des profits non-déclarés en plus d'être pratiquée dans des locaux anarchiques et non sécurisés, voire dans des garages ». Le ministère a pris « une batterie de mesures pour mettre fin à ce phénomène, à l'image de la sensibilisation des élèves et de leurs parents pour ne plus encourager ces cours et placer leur confiance en l'établissement scolaire qui demeure la seule structure habilitée à dispenser un enseignement de qualité », a-t-il ajouté, rappelant que les

portes des établissements scolaires étaient ouvertes à tout moment pour dispenser des cours de soutien. Par ailleurs, Belabed, qui intervenait lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale, a indiqué que la révision des programmes a atteint un stade très avancé, dans le respect des référents religieux et national. Il a précisé, que la révision des programmes à lancer à la prochaine rentrée scolaire au niveau du cycle primaire, concerne l'allègement des programmes et du poids du cartable, ainsi que la réduction du nombre de matières, celles liées à l'identité nationale étant intangibles ». Dans ce contexte, Belabed a fait savoir que le Conseil national des pro-

grammes « s'attèle actuellement à la révision des programmes scolaires pour les adapter à la nouvelle ère que vit la société algérienne et aux avancées scientifiques et technologiques accélérées que connaît le monde ». Cette révision, poursuit le premier responsable du secteur, est basée sur la feuille de route tracée par le ministère à l'effet de concrétiser les décisions et les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne l'allègement des programmes scolaires, l'apprentissage des langues étrangères, la réduction du poids du cartable et la révision du calendrier des examens.

Ania Nch.

INDUSTRIE NATIONALE

L'électroménager pour booster les exportations

Suite à l'essor remarquable qu'a connu le secteur de l'électroménager en Algérie durant ces dernières années, grâce notamment à la dynamique de la production nationale et au développement qualitatif de cette industrie, qui répond aux exigences du marché mondial, bon nombre d'entreprises du secteur ont exporté vers des pays africains et européens.



PH: DR

C'est ce qu'avait révélé le ministre de l'Industrie, Ali Aoun, en marge de la 28^e édition du Salon international de l'électroménager, qui s'était tenue du 13 au 19 février derniers. Le ministre avait annoncé dans ce sillage que la production nationale d'électroménagers couvrirait près de 83% des besoins du marché local. Ali Aoun avait également mis en avant les mesures incitatives prises par son département pour accompagner les opérateurs économiques activant dans ce domaine, notamment en matière d'exportation, saluant au passage l'importance de l'accès aux marchés étrangers.

UN HUB POUR L'AFRIQUE ET L'EUROPE

Dans le même contexte, le

ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a présidé jeudi une réunion pour examiner les moyens de renforcer l'exportation des appareils électroménagers algériens, en assurant le service après-vente. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre qui vient en application des instructions du Premier ministre, Nadir Larbaoui, a été consacrée à « l'examen des moyens de renforcer l'exportation des appareils électroménagers algériens, notamment dans les grands centres commerciaux, en assurant le service après-vente ». Étaient présents à cette réunion, des représentants du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, le président du Conseil du renouveau économique algérien,

accompagné de chefs d'entreprises activant dans le domaine de l'industrie de l'électroménager, des représentants de la Banque d'Algérie et de la Direction générale des Douanes, ainsi que le président de l'Association nationale des exportateurs algériens. Les défis que doivent relever les exportateurs ont également été débattus pour renforcer l'exportation des appareils électroménagers algériens notamment suite à « la grande demande enregistrée par plusieurs marques algériennes dans de nombreux marchés internationaux, par rapport à la qualité de leurs produits et leur conformité aux normes », ajoute la même source.

DES TRIBUNAUX DE COMMERCE SPÉCIALISÉS

En marge du 1er séminaire qui

s'est tenu jeudi dernier à Alger, avec pour thématique "Les tribunaux de commerce spécialisés, pratiques et aspirations", sous la supervision du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et avec pour objectif de mettre en lumière l'organisation et le fonctionnement des tribunaux de commerce spécialisés, Tayeb Zitouni a souligné « l'importance de ce séminaire en lien avec le domaine commercial et de l'investissement qui compte parmi les priorités de l'État pour la construction d'une économie forte ». Il a en outre souligné « l'importance de l'investissement », rappelant que « la justice est l'un des facteurs essentiels pour promouvoir l'investissement ». À cet égard, la présidente de la Cour d'Alger, Guellati Douniazed, a indiqué, de son côté, qu'« il existe 12 tribunaux de commerce spécialisés à l'échelle nationale, renforcés par des assistants spécialisés dans différents domaines avec une large expérience en matière de contentieux à caractère commercial ». Au programme de ce séminaire, de nombreuses communications présentées par des magistrats et des avocats sur « la compétence matérielle et territoriale des tribunaux de commerce, les procédures judiciaires et le déroulement du procès devant les tribunaux de commerce spécialisés, les compétences du président du tribunal de commerce, ainsi que les voies de recours et les problématiques d'exécution devant les tribunaux de commerce ».

Hamid Si Ahmed

FAID L'A PLAIDÉ AUX REUNIONS FMI / BM À WASHINGTON

Renforcer les capacités des pays membres du G-24

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a participé aux travaux de la réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques centrales du G-24, ainsi qu'à la réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques centrales de la région MENA avec la Directrice générale du Fonds monétaire International (FMI) et ce dans le cadre des réunions de printemps du FMI et du Groupe de la Banque mondiale, qui se tiennent du 15 au 21 avril à Washington.

Lors de la réunion du Groupe Intergouvernemental des 24 (G-24), Faïd a souligné « l'impérieuse nécessité de renforcer les capacités des pays membres, ainsi que l'importance des appuis techniques fournis par la Banque mondiale et le FMI ». Il a mis en avant « le rôle essentiel de ces soutiens pour aider les pays du Groupe à élaborer des politiques économiques pertinentes, capables de relever les nombreux défis auxquels ils sont confrontés », a indiqué mercredi soir un communiqué du ministère des Finances. Dans cette optique, le ministre des Finances a plaidé en faveur d'« un accroissement des ressources financières disponibles et d'une assistance technique mieux adaptée, afin de favoriser des avancées tangibles vers la réalisation des Objectifs de développement durable ». Concernant les discussions en cours sur les réformes des institutions de Bretton Woods et le renforcement de leurs capacités d'intervention, Faïd a encouragé les participants à examiner toutes les options recommandées dans le cadre de l'Adéquation des Fonds propres des banques multilatérales de développement. Il a souligné l'importance d'optimiser les bilans, de favoriser l'engagement continu du Groupe de la Banque mondiale dans le financement de la lutte contre le changement climatique et de promouvoir des partenariats avec d'autres Banques multilatérales de développement pour renforcer ce soutien. Lors de la réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques centrales de la région MENA avec Mme Kristalina Georgieva, Directrice générale du FMI, les discussions ont principalement abordé « les défis imposés par le changement climatique ainsi

que les crises géopolitiques en cours, notamment la guerre menée contre Gaza et ses retombées négatives sur la croissance économique de la région » a-t-on ajouté.

ENTRETIENS AVEC PLUSIEURS HAUTS RESPONSABLES

Sur le plan bilatéral, Faïd a eu un entretien avec Mme Feryel Ouergh, ministre tunisienne de l'Économie et de la Planification, afin d'échanger sur les relations de coopération entre les deux pays. Les discussions ont englobé divers domaines de collaboration potentielle. Les deux ministres ont exprimé « leur volonté de poursuivre ce dialogue et se sont engagés à travailler étroitement ensemble pour renforcer les liens de coopération entre leurs pays respectifs ».

De plus, le ministre a tenu une réunion avec Sergio Pimenta, vice-président régional pour l'Afrique à la Société financière Internationale (IFC), au cours de laquelle ils ont discuté du « renforcement du rôle du secteur privé en tant

que moteur du développement, ainsi que des réformes en cours en Algérie visant à améliorer davantage le climat des affaires ». Dans ce sens, Faïd a encouragé son interlocuteur « à intensifier l'engagement de son institution dans son pays, afin de soutenir davantage le développement économique et l'investissement en Algérie ». Enfin, le ministre a eu « une rencontre fructueuse » avec Jihad Azour, directeur du Département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI.

Au cours de cette discussion, Azour a exprimé sa satisfaction à l'égard des performances récentes de l'économie algérienne, saluant « les progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes et les résultats tangibles qui en ont découlé jusqu'à présent ».

Il a souligné que ces avancées contribuent à placer l'économie du pays sur une trajectoire prometteuse de croissance durable et inclusive, tout en encourageant à poursuivre les efforts engagés dans cette voie, a conclu la même source.

S. O.

LOGEMENT SOCIAL

La numérisation de cette formule en étude

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a indiqué que son secteur se dirige vers la numérisation de la formule du logement social et des listes d'attente, pour éviter le problème inhérent au choix des listes de bénéficiaires, précisant que la numérisation est actuellement à l'étude au niveau du ministère.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'APN, Belaribi a fait savoir

que le secteur œuvre à la numérisation des dossiers de demandes de logement social pour éviter le problème inhérent aux recours, aux commissions de wilaya et aux réclamations.

Il a également rappelé l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune à préserver le caractère social du logement, à travers un vaste programme de 460 000 unités de logement, et du programme AADL 3, qui sera lancé pro-

chainement, lequel contribuera à augmenter le nombre de ces logements.

Le ministre a souligné, dans ce cadre, que le secteur étudie actuellement le dossier de la valeur des aides destinées au logement rural, lequel donnera lieu à plusieurs décisions, notamment en ce qui concerne les zones montagneuses et les terrains qui nécessitent d'importants travaux lors de la phase de pré-construction.

Sarah O.

TABI À PROPOS DE L'ATTRAIT DES INVESTISSEURS : « La sécurité juridique et judiciaire était un facteur essentiel »

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a affirmé, que la sécurité juridique et judiciaire était un « facteur essentiel » pour attirer les investisseurs, mettant en avant les efforts de l'État visant à encourager l'investissement et à assurer un climat d'affaires favorable à travers les réformes engagées à cet effet.

Dans son allocution lors du premier séminaire national sur « Les tribunaux commerciaux spécialisés, pratiques et perspectives », Tabi a souligné que « la réalisation de la sécurité juridique et judiciaire est l'un des facteurs essentiels pour attirer les investisseurs », rappelant que l'investissement constitue un axe important dans le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le ministre a salué, dans ce contexte, « les efforts de l'État visant à encourager l'investissement et à assurer un climat d'affaires favorable à travers les réformes multidimensionnelles engagées sur les plans législatif, réglementaire ou institutionnel ». Dans ce cadre, Tabi a évoqué les textes juridiques pertinents, notamment la loi sur l'investissement de 2022 et les incitations qu'elle offre, ainsi que la loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'État, destiné à la réalisation de projets d'investissement, promulguée en 2023. Il a évoqué la loi modifiant et complétant le code pénal, adoptée récemment par le Parlement et qui prévoit de nouvelles dispositions incriminant les actes attentant à l'investissement, outre la révision des dispositions du code du commerce.

Le ministre a évoqué, dans ce contexte, « les spécificités des contentieux commerciaux qui impliquent une célérité dans le règlement et une ouverture sur la réalité économique, d'où la nécessité, a-t-il dit, de la création de tribunaux de commerce spécialisés ». Il a souligné, dans ce sens, que l'objectif escompté à travers la création de tribunaux de commerce spécialisés « est d'assurer un climat d'affaires sain, serein et stable ». Au programme de ce séminaire, de nombreuses communications présentées par des magistrats et des avocats sur « la compétence matérielle et territoriale des tribunaux de commerce », « les procédures judiciaires et le déroulement du procès devant les tribunaux de commerce spécialisés », « les compétences du président du tribunal de commerce », outre « les voies de recours et les problématiques d'exécution devant les tribunaux de commerce ».

S. O.

CNEP BANQUE

Nouvelle direction régionale à Béchar

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) a annoncé l'ouverture à Béchar d'une nouvelle direction régionale. L'ouverture de cette direction (code structure 730) s'inscrit « dans la continuité des engagements de la Cnep-Banque en faveur du développement économique de l'ensemble des régions du pays, en adéquation avec ses valeurs de citoyenneté ».

La direction supervisera les agences d'Adrar, Timimoun, Béchar, Tindouf, El Bayadh, Mecheria et Naâma. L'ouverture de cette structure vient porter le nombre de directions régionales à 16 réseaux, « consacrant ainsi la stratégie de la banque visant une implantation équilibrée ainsi qu'une volonté tangible à favoriser l'accès aux services bancaires pour tous et à accompagner les opérateurs économiques locaux en leur offrant des produits et services bancaires de qualité », souligne la même source.

Ania Nch

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Les walis évaluent le dispositif d'action

Plusieurs walis de la République ont présidé, au cours de la semaine dernière, les travaux des Commissions de wilaya de lutte contre les feux de forêt et de récoltes agricoles pour évaluer les dispositions pratiques et préventives prises à cet effet, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Ces réunions de coordination, précise le communiqué, s'inscrivent dans le cadre de «la préparation de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt pour l'année 2024, en application des instructions du ministre de l'Intérieur visant à renforcer les efforts de lutte contre les feux de forêt et de récoltes agricoles en mobilisant tous les moyens nécessaires». Lors de ces réunions, les walis ont pris connaissance de «l'ensemble des dispositions, des mesures pratiques et des actions de prévention et de sensibilisation prises dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt, et ont donné des instructions, dont la nécessité d'une coordination étroite entre les différents intervenants dans la lutte contre les feux de forêt et d'une action commune pour mener à bien les opérations de prévention, de la mobilisation du matériel nécessaire et du renforcement de la coordination entre les services des forêts et la



Protection civile, notamment dans les zones forestières proches des populations». Il s'agit également de «l'impératif de nettoyer sous les lignes électriques haute tension et les accotements des routes nationales, des chemins de wilaya et des routes communales proches des forêts, et d'éliminer toutes les sources d'incendie». L'accent a été mis sur la nécessité d'«intensifier les opérations de sensibilisation aux risques des feux de forêt, à travers les différents médias notamment électroniques ainsi que la consolidation des actions de prévention, notamment la réalisation de points d'eau dans les forêts». Le communiqué a, par ailleurs, indiqué que dans le cadre de la préparation du pro-

gramme de lutte contre les feux de forêt pour la saison 2024, les autorités locales de la wilaya de Bouira ont procédé à l'ouverture et à l'aménagement de pistes de forêts à travers différentes communes. Par ailleurs, le wali d'Annaba a donné le coup d'envoi de l'opération d'aménagement d'une tranchée pare-feu sur une superficie de 60 hectares dans la commune d'Oued El-Aneb. À son tour, le wali de la wilaya de Mostaganem a inspecté le déroulement des travaux du projet de création d'une base centrale des avions bombardiers d'eau et d'évacuation sanitaire à l'aéroport de Sayada au sud de la wilaya, a conclu le communiqué.

S. O.

ANP : LUTTE CONTRE LE TERRORISME

10 éléments de soutien arrêtés et un homme armé s'est rendu

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, en sa possession un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et des munitions, alors que 10 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire lors d'opérations distinctes à travers le pays, durant la période du 10 au 17 avril 2024, indique un bilan opérationnel rendu public, par le ministère de la Défense nationale.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 10 au 17 avril 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé (A. Aïssa) alias (Abou Youcef) s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6ème RM, en sa possession un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets. Dans le

même contexte, des détachements de l'ANP ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le pays». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les RM, 39 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 109 kilogrammes de kif trai-

té provenant des frontières avec le Maroc, alors que 562 grammes de cocaïne et 129026 comprimés psychotropes ont été saisis». À Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Tindouf, des détachements de l'ANP «ont arrêté 101 individus et saisi 26 véhicules, 46 groupes électrogènes, 46 marteaux-piqueurs, 11 détecteurs de métaux, 8 quintaux de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», relève la même source. De même, «14 autres

individus ont été interceptés et 5 fusils de chasse, 5 pistolets automatiques, 36744 litres de carburants et 14 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national». Par ailleurs, les Garde-côtes «ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 108 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 351 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le communiqué.

Sarah O.

MERAD SUR LES ZONES D'OMBRE :

« Le programme a été réalisé dans de brefs délais »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, que le programme de projets de développement décidés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au profit des zones d'ombre «a été concrétisé dans de brefs délais avec des résultats positifs, notamment en termes d'élimination des disparités en matière de développement».

Répondant à la question d'un député sur les projets de développement destinés aux zones d'ombre, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale, Merad a assuré que «le programme de projets décidés par le président de la République au profit des zones

d'ombre a été intégralement concrétisé dans de brefs délais», précisant que «ces projets ambitieux ont donné lieu à des résultats positifs palpables sur le terrain, notamment en termes d'élimination des disparités en matière de développement». À une question sur la généralisation du permis de conduire biométrique, le ministre a souligné que le président de la République «suit au quotidien le processus de numérisation», mettant en avant «les mesures prises par son département pour la modernisation de tous les services destinés aux citoyens, dont l'introduction des technologies modernes pour conférer davantage d'efficacité et de transparence aux systèmes de gestion, l'échange d'informations entre les secteurs ministériels et la facilitation de l'ac-

cès au registre national de l'Etat civil». Merad a, par ailleurs, fait savoir que le code communal «permet aux communes de créer des établissements économiques à caractère industriel et commercial générateurs de richesse», relevant que plusieurs communes «sont aujourd'hui capables de financer des projets de développement à partir de leur propre budget». Ces quatre dernières années, «des subventions ont été accordées à toutes les wilayas d'une valeur de plus de 321 milliards de dinars afin de leur permettre d'inscrire des opérations de développement et des projets visant à répondre aux préoccupations des citoyens et à améliorer leurs conditions de vie», a-t-il rappelé.

S. O.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ ABDELHAK SAIHI :

« La prise en charge des malades, priorité de l'État »

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a souligné, lors d'une rencontre consacrée à l'évaluation du Plan national de prise en charge des malades atteints de cardiomyopathie hypertrophique obstructive, l'intérêt que porte le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la promotion de la santé et à la prise en charge des malades», en voulant pour preuves «l'affectation d'un budget conséquent au secteur et l'ouverture de plus de 600 structures de santé depuis 2021», ce qui a permis, a-t-il dit, d'«améliorer les prestations sanitaires».

Et de souligner la nécessité de «sentir davantage d'efforts pour répondre aux aspirations des citoyens dans les différentes régions du pays». Pour ce faire, Saihi a souligné l'importance de «la création de pôles et de services de santé pour améliorer la prise en charge des malades, notamment dans les wilayas du sud du pays».

Après avoir rappelé les principaux facteurs de risque des cardiopathies en Algérie, dont la mauvaise alimentation et la sédentarité, le ministre a insisté sur la nécessité d'appuyer le rapport d'évaluation du Plan national de prise en charge des malades atteints de cardiomyopathie hypertrophique obstructive par des données et des chiffres précis permettant une évaluation minutieuse du niveau de réalisation des objectifs de ce plan, lancé il y a trois ans. Saihi a en outre réaffirmé l'importance du «renforcement de la formation continue du personnel du secteur, notamment les médecins généralistes, pour assurer une prise en charge optimale des malades, y compris ceux atteints de cardiopathie».

Le ministre de la Santé a, par ailleurs, procédé à l'inauguration de deux unités de pédopsychiatrie au niveau de l'Établissement hospitalier spécialisé en santé mentale Mahfoud-Boucebci de Chéraga, assurant, à cette occasion, que l'État «ne ménage aucun effort en matière de prise en charge des malades et suit les progrès scientifiques enregistrés dans les différentes spécialités médicales, comme la santé mentale des adolescents et des enfants souffrant de certains problèmes de santé dus aux nouveaux comportements induits par l'utilisation à mauvais escient des technologies de l'information et de la communication».

Il a, dans ce contexte, fait état de «l'existence d'une coordination gouvernementale pour la prise en charge rapide des enfants scolarisés et la formation des médecins dans de nouvelles spécialités scientifiques adaptées aux exigences de la pédopsychiatrie».

Ania Nch.

SÉCHERESSE

Le Zimbabwe déclare l'état de «catastrophe nationale»

Le Zimbabwe a déclaré l'état de «catastrophe nationale» en raison de la sécheresse qui a réduit la production agricole dans ce pays d'Afrique australe.

Le président du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa, a annoncé que son pays a besoin de deux milliards de dollars d'aide pour soulager les millions de personnes qui souffrent de la faim, face à la grave sécheresse provoquée par le phénomène El Niño qui touche l'Afrique du Sud.

Le journal britannique "The Guardian" a rapporté qu'"une grave sécheresse a causé des ravages dans toute l'Afrique australe. Le journal note que Mnangagwa a averti qu'"en raison du manque de pluie, plus de 2,7 millions de personnes n'auront pas assez de nourriture cette année". La priorité absolue du pays, a-t-il ajouté, est de "garantir de la nourriture à tous les Zimbabwéens". Aucun Zimbabwéen "ne doit succomber ou mourir de faim". Il a appelé les agences des Nations unies, les entreprises locales et les organisations religieuses à contribuer à l'aide humanitaire. "On s'attend à ce que la récolte céréalière de cette saison apporte un peu plus de la moitié des céréales nécessaires pour nourrir le pays", a-t-il déclaré. En Afrique australe, le Zimbabwe est le troisième pays à déclarer l'état d'urgence en raison de la sécheresse. L'annonce du Zimbabwe fait suite à des annonces similaires le mois dernier en Zambie et au Malawi voisins, où les faibles précipitations ont réduit la production de maïs et de céréales et contribué à la hausse des prix alimentaires qui ont porté préjudice aux familles pauvres. Selon le journal britannique citant Bloomberg : « Le phénomène climatique El Niño a exposé de vastes zones



d'Afrique australe à la sécheresse la plus grave en février depuis des décennies cette année. » Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le récent phénomène El Niño est considéré comme l'un des cinq phénomènes les plus puissants enregistrés, et son impact se poursuivra en raison des gaz à effet de serre. L'organisation a indiqué que le phénomène El Niño avait atteint son apogée en décembre dernier et qu'elle s'attendait à ce que le phénomène entraîne des températures plus élevées que d'habitude jusqu'en mai prochain. El Niño, un phénomène climatique naturel qui réchauffe certaines parties de l'océan Pacifique tous les deux à sept ans, a des effets variés sur le climat mondial. En Afrique australe, il provoque généralement des précipitations inférieures à la moyenne, mais cette année, la sécheresse a été la plus grave depuis des décennies. Il convient de noter que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a annoncé que les principales régions productrices de den-

rées alimentaires du Malawi, du Mozambique, de la Namibie, de la Zambie et du Zimbabwe n'ont reçu que 80 % des précipitations moyennes au cours de l'été, de mi-novembre à février, dans l'hémisphère sud, soulignant l'augmentation du risque d'insécurité alimentaire. Les précipitations en janvier et février ont été les plus faibles depuis 40 ans, selon les Nations Unies. Il convient de noter que le journal « Politico » a rapporté que la sécheresse dans les pays voisins du Zimbabwe, de la Zambie et du Malawi a atteint des « niveaux de crise », et que la Zambie et le Malawi ont déclaré l'état de « catastrophe nationale », selon le journal. Le journal américain notait, dans son article publié récemment, que « le Zimbabwe pourrait aussi être sur le point de faire la même chose », avertissant que « la sécheresse a atteint les pays du Botswana et de l'Angola à l'ouest, et le Mozambique et Madagascar à l'est ».

L'EAU POUR UN TERRAIN DE GOLF

« Elle vaut plus que l'or »

L'arrosage des terrains de golf est plus important que l'approvisionnement en eau de milliers d'enfants de moins de cinq ans. Dans son rapport 2010, déjà, le Programme des Nations Unies pour l'environnement avait mis en garde contre la croissance des modes de vie à forte consommation d'eau et de la pollution de l'eau. Ces deux facteurs – modes de vie et pollution – sont des conséquences de la propagation des rapports sociaux capitalistes et des mécanismes de production capitalistes à travers la planète. En termes de mode de vie, un habitant moyen aux États-Unis consomme entre 300 et 600 litres d'eau par jour. Ce chiffre est trompeur. Il ne signifie pas que les individus consomment de telles quantités d'eau. Une grande partie est utilisée par l'agriculture et par la production industrielle à forte consommation d'eau, y compris la production d'énergie. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande l'utilisation par personne de 20 litres d'eau par jour pour l'hygiène de base et la préparation des aliments. L'écart entre les deux n'est pas fortuit. Il s'agit d'un mode de vie consommateur de grandes quantités d'eau – utilisation de machines à laver et de lave-vaisselle, lavage des voitures et arrosage des jardins, ainsi que de l'utilisation de l'eau par les usines et les fermes industrielles. La pollution de l'eau est un problème grave. À Esquel, en Argentine, les gens ont vu que les contaminants provenant de l'exploitation aurifère des entreprises contaminaient leur eau potable. « L'eau vaut plus que l'or » (El agua vale más que el oro), disaient-ils. Les techniques impitoyables d'extraction des sociétés minières (avec l'utilisation de cyanure) et de culture de l'agro-industrie (avec l'utilisation d'engrais et de pesticides) ont ravagé les réservoirs d'eau potable. Leur or bleu, disent les habitants d'Esquel, est plus important que l'or véritable. Ils ont tenu une assemblée publique en 2003 qui a fait valoir leur droit à l'eau contre les intérêts des entreprises privées. [...] En Thaïlande, par exemple, la même quantité d'eau utilisée par 60 000 villageois est utilisée pour arroser un terrain de golf. Telles sont les priorités de notre système actuel.

Les lacunes des JO en matière climatique

Un rapport d'experts met en évidence l'impact climatique colossal des Jeux Olympiques de Paris 2024. Les lacunes de la stratégie climatique du comité d'organisation et les incohérences de sa communication sont également épinglées. Le compte à rebours est lancé mais les controverses perdurent autour des Jeux Olympiques de Paris 2024. Les conséquences écologiques des Jeux Olympiques (JO), et notamment leur impact climatique, viennent ainsi d'être pointés du doigt dans une analyse publiée par le Carbon Market Watch et éclaircies, collectif indépendant de recherche sur les questions écologiques. Malgré des "efforts louables" mis en œuvre par le comité d'organisation des JO, le rapport note que la "stratégie climat de Paris 2024 visant à minimiser les émissions carbone de l'événement est incomplète". L'organisation prévoit que 1,5 millions de tonnes de CO2 seront émises lors des quelques semaines de l'événement, soit autant que 150 000 Français pendant 1 an. "Les Jeux Olympiques ne peuvent être véritablement compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris qu'à condition que leurs opérations globales soient fondamentalement réformées" analyse ainsi le rapport. Le comité d'organisation affichait pourtant la volonté de diviser par plus de deux l'empreinte carbone des JO par rapport aux éditions précédentes, avec la mise en place d'objectifs chiffrés et d'une stratégie climatique relativement détaillée. Pour Guillaume Kerlero de Rosbo, membre du collectif éclaircies, le comité a "fait un travail honorable et une partie de sa stratégie climat pourra inspirer de futures éditions." Le comité d'organisation s'était notamment engagé à des efforts significatifs en matière de construction des infrastructures, en misant pour plus de 95% sur des constructions existantes ou temporaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le monde, 42 % des eaux usées domestiques ne sont pas traitées correctement, ce qui nuit aux écosystèmes et aux aquifères. Seulement 11 % des eaux usées domestiques et industrielles sont réutilisées.

Repéré pour vous

L'OMS recommande l'utilisation par personne de 20 litres d'eau par jour pour l'hygiène de base et la préparation des aliments. La lessive/le bain peuvent nécessiter des quantités plus élevées.

INFO

Les Ghazaouis risquent de mourir de soif

En novembre 2023, il était déjà clair que l'entité sioniste refusait l'accès à l'eau aux Palestiniens de Ghaza. « Chaque heure qui passe, alors qu'Israël empêche l'approvisionnement en eau potable dans la bande de Ghaza en violation flagrante du droit international, expose les Ghazaouis au risque de mourir de soif et de maladies liées au manque d'eau potable », a déclaré Pedro Arrojo-Agudo, rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement. Il a ajouté qu'« Israël doit cesser d'utiliser l'eau comme arme de guerre ». Avant la dernière attaque d'Israël contre Ghaza, 97 % de l'eau du seul aquifère côtier de Ghaza était déjà impropre à la consommation humaine selon les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Au cours de ses nombreuses attaques, l'entité sioniste a pratiquement détruit le système de purification de l'eau de Ghaza et empêché l'entrée de matériaux et de produits chimiques nécessaires aux réparations. Pour son crime génocidaire, l'entité sioniste a imposé un blocus total à Ghaza. Pas d'électricité, pas d'eau, que des destructions. (Source : Tricontinental : Institut de recherche en sciences sociales).

BOUIRA. DSA

Baisse "sensible" de la production de l'huile d'olive

La production de l'huile d'olive a connu une baisse sensible à Bouira la saison 2023-2024, pour n'atteindre que 3,2 millions de litres, selon les chiffres communiqués mardi par la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

"La production de l'huile d'olive a atteint cette année 3.270.111 litres avec un rendement de 13,29 litres par quintal", a précisé à l'APS une responsable à la DSA, Mme Salima Kerkoud. Cette récolte est en baisse par rapport à l'année précédente, 2022-2023, qui a connu une production de plus de 4.5 millions de litres de l'huile d'olive, selon la direction locale des services agricoles. "Cette baisse est due notamment à la sécheresse provoquée par le manque criard de pluviométrie", un phénomène qui sévit depuis quelques années dans tout le pays, et non pas uniquement dans la wilaya de Bouira, a expliqué Mme Kerkoud.

S'ajoute à cela, le phénomène de l'alternance qui caractérise l'olivier (à une saison abondante succède une autre à faible rendement), ainsi qu'aux incendies et à la canicule, qui ont impacté le cycle végétatif de l'olivier notamment durant la phase de pollinisation, selon des experts en oléiculture. Il y'a quelques années, Bouira enre-



gistrerait une production allant de huit jusqu'à 11 millions d'huile d'olive. Actuellement, la récolte oscille entre 3 et 4 millions de litres. Les services agricoles de la wilaya s'attendent par contre à une récolte abondante l'année prochaine grâce au retour des pluies cette année. Beaucoup d'agriculteurs de la wilaya, notamment à Sem-

mache (El Adjiba), M'Chedallah, et El Asnam, ont affiché un grand optimisme quant à la production oléicole la saison prochaine.

La wilaya de Bouira renferme une superficie oléicole globale de 37.000 hectares, dont plus de 28.000 ha en production, selon les données de la DSA.

MÉDÉA. ÉDUCATION

Plus de 2 milliards DA pour la réfection des établissements scolaires en 2023

Plus de deux milliards de DA ont été consacrés à Médéa durant l'année 2023 pour le financement de travaux de réfection et d'entretien d'établissements éducatifs des trois cycles, selon un rapport du secrétariat générale de la wilaya présenté, mercredi, lors des travaux de la première session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya (APW). Une première tranche d'un montant de deux milliards cent douze millions de DA a été réservée à la réfection des établissements scolaires du cycle primaire nécessitant une réhabilitation et a permis de toucher pas moins de six cent soixante (660) écoles primaires ventilées à travers les 64 communes de Médéa, est-il mentionné dans ce document consacré à l'état d'exécution des recommandations soulevées par les élus lors de la dernière session de l'exercice 2023. Des opérations de réfection similaires ont été également menées au courant du premier trimestre 2024 et ont ciblé 90 écoles, alors que des travaux de réfection sont programmés à l'occasion des prochaines vacances scolaires dans 174 autres établissements du cycle primaire, est-il souligné. Pour les cycles moyen et secondaire, une enveloppe de 150 millions de dinars a été mobilisée pour le financement des opérations de réfection exécutées au courant de l'année 2023 qui ont permis la prise en charge de 37 collèges, soit le tiers des établissements du cycle moyen programmés, et trente lycées sur les 39 établissements concernés par le projet de réfection, a conclu le rapport.

ORAN. "EHU 1ER NOVEMBRE 1954"

Plus de 2.800 salariés bénéficient de divers types de promotions

Pas moins de 2.829 salariés de l'établissement hospitalier "EHU 1er novembre 1954" d'Oran ont bénéficié, au cours des années 2023 et 2024, de divers types de promotions, en application de la feuille de route élaborée par le ministère de la Santé concernant l'amélioration du statut professionnel des travailleurs de la santé, a indiqué, mardi, un communiqué de cet établissement. Il s'agit de promotions ayant touché les salariés du corps médical de cet établissement, à savoir le personnel médical, paramédical et administratif, en application "des directives

du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et des instructions du ministre de la Santé inscrites dans le plan d'action de prise en charge des malades (PAM), notamment l'axe lié à l'amélioration du parcours professionnel du personnel de la santé", a-t-on indiqué de même source.

"L'administration de cet établissement veille à l'application de ces décisions", a-t-on souligné, précisant que 1.550 paramédicaux, 1.138 administratifs et 141 médecins ont été promus, tandis que 229 employés (paramédicaux et administratifs de divers types et grades)

ont bénéficié d'une promotion sur la base de sélection y compris celles liées à l'ancienneté de 10 ans, ainsi que sur la base de la certification.

Au cours de l'année écoulée 2023, 539 promotions de grade ont été enregistrées au profit de 451 paramédicaux, 421 administratifs et 58 médecins, alors qu'au cours de l'année 2024, 1.060 promotions de grade ont été enregistrées au profit de 621 paramédicaux, 379 administratifs et 60 médecins. En matière de promotion sur épreuve professionnelle, au cours de l'année écoulée 2023, 480 promotions ont été enre-

gistrées au profit de 401 paramédicaux, 56 administratifs, 23 médecins et 130 employés, dont 70 administrateurs, tandis que les 60 paramédicaux restants ont bénéficié d'une valorisation de l'expérience professionnelle et de l'ajout des années d'expérience à leur parcours professionnel au sein de l'établissement, selon le communiqué.

Toutes les accumulations financières qui ont découlé de ces promotions ont été réglées, ainsi que la plupart des dettes impayées envers les employés de l'établissement, selon la même source.

KHENCHELA. GARE ROUTIÈRE DE KAÏS

Coup d'envoi des travaux de réhabilitation

Une opération de réhabilitation de la gare routière de la commune de Kais (Khenchela) a été entamée en début de semaine, a indiqué, mercredi, le chef de la daïra, Mohamed Haniche. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que dans le cadre d'une "valorisation diligente des équipements relevant du domaine public, les travaux de restauration et de réhabilitation de cette gare routière sont menés de façon à permettre la mise en service de cette infrastructure en juillet prochain". M. Haniche a ajouté que la réhabilitation de cette "infrastructure vitale" a été confiée à un entrepreneur privé désigné après l'exploitation des résultats de l'appel d'offres lancé à cet effet, et qui est tenu, selon les termes du marché, à achever "au bout d'un délai contractuel n'excédant pas 75 jours". Les services de l'Assem-

blée populaire communale (APC), sont tenus, de leur côté, de parachever la réfection de l'éclairage public, dans l'enceinte et aux abords de la gare routière. Le chef de la daïra de Kais a également indiqué que les travaux de réhabilitation de cet équipement public comprennent la rénovation de la peinture du bâtiment principal et des annexes, la remise en état de l'étanchéité, la réparation des réseaux d'assainissement et d'eau potable, en plus de la réfection et de la modernisation du restaurant, de la cafétéria et de la consigne à bagages, en vue de permettre aux usagers de disposer de toutes les commodités nécessaires. M. Haniche a affirmé que la réouverture de la gare routière de Kais permettra, dès l'été prochain, d'étoffer le réseau de transport des lignes intérieures et inter-wilayas, et d'améliorer les services au profit des chauffeurs de bus et de taxis, ainsi qu'aux citoyens des communes de Kais, de Remila et de Taouzianet. Le projet portant réalisation de la gare routière de Kais, qui occupe une superficie de plus d'un hectare, avait été inscrit en 2009 dans le cadre du Programme spécial de développement des Hauts-plateaux.

"Les travaux de construction avaient été lancés en 2010 pour être réceptionnés en 2013, mais sans que cette infrastructure ne soit exploitée en raison de problèmes administratifs opposant le maître d'ouvrage à Société de Gestion des Gares Routières d'Algérie (SOGRAL)", a encore fait savoir le même responsable, notant que cette structure était devenue, de ce fait, "vulnérable au pillage et aux dégradations, en plus de l'amoncellement d'immondices de toutes sortes".

EL-OUED. POMME DE TERRE

SAISONNIÈRE

Production prévisionnelle de plus de 4 millions quintaux

La chambre de l'agriculture (CA) de la wilaya d'El Oued prévoit la réalisation, au titre de la saison agricole actuelle, d'une production estimée à plus de 4 millions quintaux de pomme de terre, a-t-on appris mardi de ses responsables. La surface agricole réservée à la culture de la pomme de terre, est estimée à plus de 10 000 hectares, et sa superficie a connu cette saison une extension "significative" par rapport aux saisons agricoles précédentes, a déclaré le président de la chambre, Jalloul Othmani. Les superficies agricoles sont réparties à travers les localités d'El Magrane, Hassi Khelifa, Trifaoui, Reguiba, Debila et Ourmes, a-t-il indiqué, soulignant que l'accent a été mis sur les terres fertiles et les capacités d'irrigation agricole dans le but d'augmenter la production de pomme de terre. "Les communes de Hassi Khelifa, Ourmes, Taghezout et Nakhla disposent de marchés nationaux de commercialisation de la pomme de terre, sachant que ces zones agricoles offrent à elles seules un taux de 80% de la production totale de la wilaya en ce produit agricole", a fait savoir la même source. La wilaya d'El Oued s'est placée ces dernières années à la tête des wilayas productrices de la pomme de terre au niveau national, avec une contribution dépassant les 40% de la production nationale, ce qui représente 50% de la production végétale locale. La wilaya dispose également de nombreuses variétés de pomme de terre, avec une production moyenne comprise entre 320 et 350 quintaux par hectare, selon les données du secteur.

CONSTANTINE. UNIVERSITÉ EMIR ABDELKADER

Signature d'une convention d'échange scientifique avec le HCLA

Une convention de coopération et d'échange scientifique a été signée mercredi à Constantine entre l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader et le Haut Conseil de la Langue Arabe (HCLA) et ce, en marge d'un séminaire national sur "le discours pédagogique chez l'Association des Oulémas musulmans à la lumière de la linguistique contemporaine".

La convention paraphée par le recteur de l'université Emir Abdelkader, M. Said Derradji et le président du HCLA Salah Belaid vise "promouvoir la recherche scientifique et la formation académique dans la langue arabe entre les deux institutions", a souligné M. Derradji. Mettant l'accent sur l'importance de ce genre d'initiative dans "l'enrichissement des connaissances des étudiants, notamment dans le domaine de la linguistique arabe", le président de HCLA a indiqué qu'il était "temps aujourd'hui de mettre la langue arabe au diapason des évolutions scientifiques que connaît le monde et de la faire intégrer dans le processus de modernisation tous azimuts en cours en Algérie". La conven-



tion de coopération sera axée sur plusieurs thèmes dont la diffusion électronique, la numérisation, l'organisation de conférence sur la langue arabe et le développement de système de collecte et d'analyse des manuscrits pour une meilleure maîtrise de la gestion de notre patrimoine, a détaillé M. Belaid. Le séminaire scientifique sur "le discours pédagogique chez l'Association des Oulémas musulmans à la lumière de la linguistique contemporaine" ouvert mercredi à l'université Emir Abdelkader des sciences islamiques de Constantine et dont le coup d'envoi a été donné par le président du HCLA a pour objectif "d'analyser et d'étudier le discours pédagogique adopté par l'Association des Oulémas musulmans algériens considéré (le discours) comme une référence en matière de pédagogie", selon M. Belaid. Le discours pédagogique appliqué par l'Association des Oulémas musulmans algériens "constitue un modèle d'enseignement à prendre en considération pour permettre le développement de la linguistique arabe et réaliser également un bond qualitatif pour la langue

arabe", a ajouté le président du HCLA. Il a dans ce cadre appelé les étudiants à "aborder la langue arabe avec un esprit moderne en impliquant les nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle (IA) et la numérisation pour permettre la relance de la langue arabe". Le président du HCLA qui a indiqué que le développement de toute nation passe par le développement de sa langue mère, a appelé à investir dans la ressource humaine pour permettre la réussite de l'opération de développement de la langue arabe.

De son côté, le recteur de l'université Emir Abdelkader des sciences islamique Said Derradji a indiqué que ce séminaire scientifique de deux jours est organisé dans le cadre de la célébration de Youm El Ilim (16 avril de chaque année). L'évènement qui a été ouvert en présence du président de l'Association des Oulémas musulmans algériens, Abdelmadjid Birem et les recteurs des trois autres universités de Constantine, est animé par des chercheurs et enseignants de Tizi Ouzou, Khenchela, et Ouargla notamment.

LAGHOUAT. COLLECTIVITÉS

Installation du secrétaire général de la wilaya déléguée d'Aflou et de deux chefs de daïras

Le secrétaire général de la wilaya déléguée d'Aflou et deux chefs de daïras ont été installés mercredi dans leurs nouvelles fonctions par le wali de Laghouat, Fodil Dhoui, suite au mouvement partiel dans le corps des chefs de daïras et des secrétaires généraux des wilayas déléguées. Il s'agit de M. Abdesalam Mouhoubi installé dans le poste de secrétaire général de la wilaya déléguée d'Aflou et Abdelkader Ouis, dans le poste de chef de daïra d'Aflou ainsi que Rachid Bouragba, dans celui de chef de daïra d'Oued Morra. Intervenant lors de la cérémonie d'installation organisée à salle de conférences du centre universitaire "Cherif Bouchoucha" d'Aflou, en présence des autorités civiles et militaires, élus locaux et cadres de la wilaya, le chef

de l'exécutif local a souligné que l'installation du secrétaire général de la wilaya déléguée d'Aflou s'inscrit dans le cadre de la création de différentes instances administratives au niveau de cette collectivité en applications des directives des hautes autorités du pays en termes de rapprochement de l'administration du citoyen. M. Dhoui a, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessité de respecter la feuille de route établie pour atteindre un véritable développement local, avant d'instruire ces responsables fraîchement installés dans leurs nouvelles fonctions à l'effet de s'ouvrir sur le citoyen, d'être à l'écoute de ses préoccupations et de se rapprocher de différentes franges de la société. Pour sa part, le président de l'Assemblée

populaire de wilaya (P/APW) de Laghouat, Khaled Basli, a affirmé que son institution élue ne ménagera aucun effort pour assurer le soutien nécessaire au secrétaire général de la wilaya déléguée d'Aflou et aux nouveaux deux chefs de daïras d'Afou et d'Oued Morra, pour travailler ensemble tout en améliorant la collaboration entre l'administration et les institutions élues, et ce afin de garantir le bien-être du citoyen. Le nouveau secrétaire général de la wilaya déléguée d'Aflou a occupé, auparavant, le poste de chef de daïra d'Oued Morra, alors que le chef de daïra d'Aflou a occupé le poste de chef de service du budget de la wilaya de Saïda et celui d'Oued Morra a occupé le poste d'attaché de cabinet du wali de Naâma.

TIZI-OUZOU. EMPLOI

Le PNUD vulgarise son programme d'aides aux jeunes porteurs de projets

Une journée d'information et de sensibilisation au profit des jeunes porteurs de projets à Tizi-Ouzou a été organisée, mercredi, par le coordinateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour l'Algérie, Imadeddine Badra. Abrisée par la chambre du commerce Djurdjura et destinée aux porteurs de projets, aux associations, mutuelles et coopératives, l'objectif de cette initiative est de sensibiliser sur les avantages dont ils peuvent bénéficier auprès du PNUD dans le cadre de son programme de soutien aux projets d'économie sociale et solidaire. "L'apport du PNUD n'est pas que financier mais touche aussi au volet formation", a expliqué M. Badra qui a fait savoir que le programme concerne douze wilayas à travers le territoire national en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et dix autres ministères. L'inscription à ce programme sera close la fin du mois d'avril courant pour les projets existants et début mai pour les nouveaux projets. Les porteurs de projets désirant bénéficier de l'aide et de l'accompagnement du PNUD peuvent formuler leur demande en téléchargeant le formulaire destiné à cet effet sur le site et les réseaux sociaux de l'organisme onusien, a expliqué le coordinateur de ce dernier pour l'Algérie. Le même responsable a ajouté que les nouveaux projets seront financés par le PNUD jusqu'à hauteur de 1,6 millions DA, tandis que les demandes d'extensions de projets déjà existants vont bénéficier d'un apport pouvant atteindre les 3 millions DA.

TLEMCEM. EXAMEN DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

PROFESSIONNELLE

Participation de 50 professionnels de la pêche

Pas moins de 50 professionnels de la pêche prennent part aux examens de validation des acquis de l'expérience professionnelle, organisé mercredi à l'École technique de formation de la pêche et de l'aquaculture, sise à Ghazaouet (Tlemcen), a-t-on appris de la direction du secteur. La même source a indiqué que cet examen, qui concerne le métier d'électromécanicien, intervient en application des recommandations du ministère de la Pêche et des productions halieutiques, visant à faire bénéficier les professionnels de la pêche des mécanismes de validation de l'expérience professionnelle acquise devant leur permettre d'ouvrir droit à l'habilitation à commander des embarcations de pêche et à l'utilisation des équipements spécifiques au métier. L'examen auquel participe un premier contingent des 50 professionnels concernés, est encadré par une commission composée de représentants de la direction de la Chambre de Pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Tlemcen, des représentants de l'École de transport maritime de Mostaganem, ainsi que des responsables et des enseignants de l'École de formation technique de la pêche et de l'aquaculture de Ghazaouet, signale-t-on. Il convient de souligner que l'examen a été précédé par l'organisation d'une campagne de sensibilisation mettant l'accent sur l'importance de diplômes, facilitant aux membres de la corporation leur promotion professionnelle et de jouir des avantages sociaux qui en découlent. Par ailleurs, des épreuves similaires seront organisées, dans les prochaines semaines, devant cibler quelque 300 professionnels inscrits au niveau de la Chambre de la pêche non détenteurs de diplômes qualifiants dans différentes spécialités, dont celle de commandants de navires de pêche.

GHARDAÏA. INTEMPÉRIES

Plus d'une quarantaine d'intervention pour sauver des personnes piégées dans l'eau

Plus d'une quarantaine d'intervention ont été effectuées pour sauver des personnes piégées par la montée de l'eau, suite aux fortes chutes de pluies qui se sont abattues, du vendredi au lundi derniers, sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Gharadaia et les zones avoisinantes, sans enregistrer de pertes humaines, a-t-on appris mercredi des services de la Protection civile (PC). Ces premières pluies de l'année en cours qui n'ont pas causé de perte humaine, ont enregistré plus d'une quarantaine d'intervention de la Protection civile pour sauver des personnes piégées par la montée de l'eau dans leurs véhicules, maisons et champs à Metlili, Zelfana, Seb Seb et ont alimenté des commentaires dans la région après des mois secs, a-t-on précisé. Selon les services de la direction des ressources en eau, la région de Gharadaia a connu une forte pluviométrie durant quatre jours avec un cumul de plus de 27 mm au nord de Gharadaia (Beriane), 36 à Daya Ben Dahoua, 41 au centre de Gharadaia et 46 mm au nord/est dans la région de Guerrara. Le sud de Gharadaia (Metlili, Mansoura et Zelfana) a connu de fortes précipitations qui ont causé des ruissellements sur la chaussée et les cours d'eau secondaires sont sortis de leur lit, ce qui a entraîné une perturbation de circulation sur plusieurs axes routiers. Ces pluies accompagnées d'une baisse de température ont été accueillies avec satisfaction et soulagement par les agriculteurs et éleveurs qui scrutaient le ciel en attendant une pluie salvatrice, pour assurer la survie de l'agriculture oasisienne menacées par la sécheresse. Ces précipitations ont un impact positif sur les cultures, les plantations, les parcours d'élevage et les ressources en eau, a indiqué El Hadj Cheikh agriculteur à Metlili qui ne cache pas sa satisfaction espérant le développement des truffes dans les hamadas de Gharadaia.

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN EST DÉJÀ L'ATTRACTION DU
 MERCATO ESTIVAL

Manchester City lance les discussions pour Aït Nouri

Ça se précise de plus en plus. L'international algérien, Rayan Aït Nouri, est bien parti pour agiter le marché des transferts en Europe cet été. Son émergence dans la Premier League cette saison, lui a valu d'être suivi de très près par les clubs d'Angleterre et pas des moindres.

En effet, avant même la fin de cet exercice, le joueur de Wolverhampton fait parler de lui outre manche en prévision du prochain mercato.

Selon les dernières nouvelles rapportées par les médias du Royaume Uni, Aït Nouri est entré dans les plans du géant de la Premier League et champion d'Europe en titre Manchester City. On laisse même entendre que les premières discussions entre l'ancien club de Riyad Mahrez, qui déplore des insuffisances du côté gauche de son arrière-garde, viennent d'être lancées.

La formation qu'entraîne Pep Guardiola va même accélérer sur ce dossier en s'appuyant sur la bonne relation entre le technicien espagnol et

l'agent du joueur, en l'occurrence, Jorge Mendes pour conclure rapidement ce transfert.

Et si Manchester City commence à prendre le taureau par les cornes dans ce dossier, c'est pour faire barrage à d'autres prétendants évoluant dans le même championnat. On fait notamment allusion à Arsenal et Liverpool, qui disputent le titre de champion d'Angleterre cette saison aux Citizens. Deux prétendants qui n'ont pas abandonné l'espoir de recruter Aït Nouri.

Mieux, du côté d'Arsenal, on est même sûr que le latéral gauche de 22 ans finira par signer, d'autant que les Gunners sont les premiers à l'avoir contacté. Quant à Liverpool, le successeur de Jurgen Klopp,



qui comme tout le monde le sait, sera Ruben Amorim, l'ancien coach de Slimani au Sporting Lisbonne, qui dirige lui-même le recrutement des Reds avant même sa venue au club de la Mersey, devrait sans doute contacter directement son compatriote Jorge Mendes pour éventuellement chiper Aït Nouri à Arsenal et Manchester City.

Ayant le profil d'un latéral moderne, capable d'évoluer un cran plus haut, le transfert

de Rayan Aït Nouri devrait rapporter une somme considérable à Wolverhampton qui l'avait recruté, il y a trois ans, d'Angers SCO (actuellement en deuxième palier français) contre 5 millions d'euros.

Avec une cote marchande qui ne cesse de grimper, l'agent d'Aït Nouri, réputé pour être un redoutable négociateur, va certainement exiger de ses courtisans un contrat juteux, prévoyait-on.

Hakim S.

SÉDUIT PAR LES DEUX PÉPITES DU PARADOU AC

Petkovic conseille l'Europe à Titraoui et Boulbina

Le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne, Vladimir Petkovic, a poursuivi, la semaine passée, ses visites aux clubs de la ligue algérienne, dans le cadre du suivi des joueurs locaux, dans l'espoir de dénicher les meilleurs d'entre eux, en prévision du prochain stage des Verts, prévu pour juin et au cours duquel, les Verts affronteront la Guinée et l'Ouganda, pour le compte de la troisième et quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

Après avoir assisté aux entraînements du MC Oran puis de l'ASO Chlef, l'entraîneur bosniaque a fait de même avec le Paradou AC, sixième du championnat algérien, et ce après avoir entendu beaucoup de bien de ce club, réputé pour son académie de football qui forme chaque année plusieurs talents grâce auxquels les dirigeants de cette équipe parviennent à réaliser de juteuses transactions aussi bien sur le plan national qu'international. Il ne se passe pas d'ailleurs une saison sans que des jeunes formés au PAC émergent du lot, suscitant l'admiration et l'intérêt des clubs locaux et étrangers. C'est le cas, depuis la saison passée, des deux pépites Yacine Titraoui et Adel Boulbina. Des informations émanant du staff technique de la sélection nationale confient que Petkovic a eu une longue discussion avec ces deux étoiles montantes du football algérien, pendant laquelle il a tenu à les encourager et les motiver pour poursuivre dans les efforts et progresser davantage. L'ancien sélectionneur de Suisse n'a pas omis, au passage, de conseiller aux deux joueurs de vite



rejoindre des clubs européens pour mieux s'épanouir, souligne-t-on de même source.

Le PAC reste l'un des meilleurs clubs formateurs en Algérie, et ce, malgré son jeune âge. De nombreux joueurs issus de l'académie de cette équipe ont embrassé une carrière professionnelle en Europe. On peut citer à ce titre, Hicham Boudaoui, Ramy Bensebaini, Youcef Atal, Nadir Benbouali, Tayeb Meziani et d'autres. La plupart de ces joueurs sont aussi devenus des éléments clés au sein de la sélection nationale. Au vu de tout ce que sont en train de réaliser Titraoui et Boulbina cette

saison, les spécialistes sont unanimes à dire qu'ils ont de fortes chances pour suivre le même chemin dès l'été prochain.

Selon les mêmes avis, Titraoui est l'un des meilleurs joueurs d'Algérie cette saison, malgré son jeune âge (21 ans). Le milieu de terrain, vainqueur de la Coupe arabe avec l'équipe des « Verts » au Qatar en 2021, est dans le viseur de nombreux clubs européens, à l'image du club français Montpellier, sachant qu'il était très proche de rejoindre les Croates du Dinamo Zagreb l'été dernier, avant que le transfert ne tombe à l'eau à la dernière minute.

H. S.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE HANDBALL (MESSIEURS)

La JSE Skikda bat l'ES Ain Touta et se rapproche de la qualification

La JSE Skikda a pris le meilleur sur l'ES Ain Touta (25-23/mi-temps : 14-10), jeudi soir à Oran, en ouverture des rencontres du groupe A (messieurs) du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes qu'abrite la capitale de l'Ouest du pays du 18 au 27 avril en cours.



Dans une poule qui comprend également le favori pour soulever le trophée à savoir Al Ahly d'Égypte, les deux meilleures équipes algériennes du moment savaient que la victoire allait être la clé de la qualification pour l'une d'entre elles au prochain tour. Cet important enjeu ont rendu les débats davantage intenses entre deux adversaires dont leurs rencontres sur la scène nationale ont tout le temps été très disputées. Leur nouveau rendez-vous, cette fois avec un cachet continental, n'a pas dérogé à la règle, puisque la bataille était rude sur le parquet de la salle omnisports du complexe olympique Miloud-Hadefi. Mais ce sont les skikdis qui sont parvenus à prendre une avance relativement sécurisante à l'issue de la première période, soldée par leur succès sur le score de 14 à 10, grâce à leur bonne entame de la partie. Cela

n'a pas été fait pour décourager les joueurs de la ESAT revenus en deuxième période avec de grosses ambitions pour renverser la vapeur, mais c'était sans compter sur la détermination des "Skikdis" de conserver leur avance, même si à l'arrivée, ils l'ont emporté avec un écart de deux buts, au grand dam d'un adversaire, désormais condamné de gagner son prochain match, samedi (18h00) face à Al Ahly, comme l'a déclaré, à l'issue de la rencontre, le directeur technique de l'ES Ain Touta, Abdeldaiem Mounir. "C'est clair, nous sommes dos au mur. Nous sommes dans l'obligation de remporter le prochain

match pour nous qualifier au prochain tour.

Certes, nous allons affronter un adversaire de gros calibre, mais tout peut se passer dans un match", a-t-il dit, estimant que le retard accusé dans le coup d'envoi de la partie "a influé négativement sur (ses) joueurs qui sont mal entrés dans la rencontre".

Pour sa part, l'entraîneur de la JSES, Lakhdar Arrouche, a mis en valeur la victoire de son équipe, car elle lui permet de faire déjà un grand pas dans la course à la qualification au prochain tour, "vu que le groupe est composé de trois équipes desquelles passent deux au tour suivant", s'est-il félicité. La

40e édition du Championnat d'Afrique des vainqueurs de coupes connaît la participation de 12 clubs chez les messieurs et 8 autres chez les dames. En plus du complexe olympiques, d'une capacité d'accueil de plus de 6.000 places, les matchs officiels de la compétition se déroulent aussi au Palais des sports Hamou-Boutléilés qui peut accueillir plus de 5.000 spectateurs.

Cette épreuve a été précédée par la Super-coupe d'Afrique à la salle OMS du complexe olympique, et a vu la consécration du Ahly d'Égypte (messieurs) et Primeiro De Agosto d'Angola (dames).

Le président de la Confédération africaine impressionné par les infrastructures

Le président de la Confédération africaine de handball (CAHB), Mansourou Are-mou, a indiqué, jeudi soir, que les infrastructures sportives dont dispose la ville d'Oran ont motivé son instance à lui confier l'organisation des 40es championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes (18-27 avril). S'exprimant au cours d'un point de presse animé après la cérémonie d'ouverture officielle tenue à la salle omnisports du complexe

olympique Miloud-Hadefi, le patron de la CAHB a estimé que l'Algérie "a fait un très bon retour sur la scène de la petite balle africaine, en mettant des installations de haute facture à la disposition de l'instance continentale pour organiser une prestigieuse compétition africaine interclubs".

La dernière fois que l'Algérie a abrité un championnat africain remonte à l'an 2014 (Championnat d'Afrique des nations à Alger,

ndlr). Ca fait donc dix ans que le pays n'a pas accueilli des compétitions de la CAHB et nous sommes très contents de le voir renouer avec l'organisation des grandes épreuves continentales", a-t-il déclaré. Il a, en outre, insisté pour que l'Algérie abrite d'autres épreuves africaines du jeu à sept, "d'autant plus qu'elle a tous les atouts pour mettre les handballeurs du continent dans les meilleures dispositions, vu que les équipements sportifs qu'elle renferme répondent aux critères internationaux", s'est-il félicité. Le dirigeant sportif algérien a aussi profité de l'occasion pour exprimer sa joie quant à la dernière performance de la sélection algérienne (messieurs) lors du championnat d'Afrique des nations, tenu en janvier dernier au Caire, en terminant l'épreuve à la deuxième place qui lui a permis de disputer le tournoi qualificatif aux jeux olympiques, il y a quelques semaines. "Cela prouve que le handball algérien est en train de repartir sur des bases solides pour retrouver la place qui était la sienne en haut de la scène continentale. Je souhaite que toutes les parties concernées s'impliquent davantage dans la résurrection de la petite balle algérienne qui, jadis, avait honoré notre continent dans les grandes compétitions internationales", a-t-il encore dit. Présent à cette conférence de presse, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a tenu à mettre en exergue "l'intérêt particulier qu'accordent les pouvoirs publics à la jeunesse et au sport", lequel intérêt qui se traduit, entre autres, par "cet héritage des jeux méditerranéens tenus à Oran lors de l'été 2022, à savoir ces infrastructures aux critères internationaux par lesquelles a été dotée cette ville et qui lui permettent de prétendre à accueillir des épreuves internationales d'envergure", s'est-il réjoui.

COUPE D'ALGÉRIE (DEMI-FINALES)

MC Alger-CS Constantine à huis clos

Le match MC Alger-CS Constantine prévu le mardi 23 avril au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h45), comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024, se jouera à huis clos, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) jeudi dans un communiqué.

"Le président de la FAF Walid Sadi a réuni le mercredi 18 avril au siège de la fédération, les présidents des clubs qualifiés aux demi-finales de la Coupe d'Algérie, et ce, pour les sensibiliser à déployer davantage d'efforts pour promouvoir l'esprit sportif, le fair-play et le respect, pour que cette compétition populaire demeure une fête pour le football national et reflète

une image positive de notre discipline", précise l'instance fédérale sur son site officiel. Selon le tirage au sort effectué mercredi soir au siège de l'EPTV, l'autre demi-finale de "Dame Coupe" opposera les deux clubs algérois le CR Belouizdad et l'USM Alger, le mercredi 24 avril au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h45).

"Le président de la FAF a encouragé à cet effet, les présidents de clubs à initier des actions concrètes d'apaisement parmi les supporters et faire face au phénomène de violence totalement étranger aux valeurs du sport", précise la même source. Et de conclure : "à l'occasion de cette réunion, les conditions d'organisation des rencontres ont

Programme des demi-finales :

Mardi, 23 avril : Au stade Miloud-Hadefi d'Oran : MC Alger-CS Constantine (20h45) à huis clos

Mercredi, 24 avril : Au stade Nelson-Mandela de Baraki : CR Belouizdad-USM Alger (20h45).

LIGUE 2 AMATEUR

Un an de suspension pour l'entraîneur adjoint de l'USM Annaba

L'entraîneur adjoint de l'USM Annaba Noureddine Maroc s'est vu infliger une suspension d'un an par la Commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (CD/LNFA), dont six mois avec sursis, pour "voie de fait envers adversaire, sans lésion corporelle". Les faits s'étaient produits lors de la victoire des Tuniques Rouges contre l'Olympique Magrane (3-0), en match disputé le 5 avril courant, pour le compte de la 21e journée de Ligue 2, Groupe Centre-Est. La sanction a été rehaussée d'une amende de 30.000 DA, a encore précisé la Commission de discipline de la LNFA dans un communiqué, diffusé mercredi sur son site officiel. Pour sa part, le joueur de l'Olympique Médéa Yacine Bounasla s'est vu infliger quatre matchs de suspensions, dont deux avec sursis, en plus d'une amende de 25.000 DA "pour comportement antisportif envers officiel de match" lors de la 22e journée de championnat, Groupe Centre-Ouest, disputée le 14 avril courant. L'OM jouait en déplacement chez le SC Mecheria où il s'était lourdement incliné (4-1). La Commission de discipline de la LNFA a prononcé plusieurs autres sanctions lors de sa dernière réunion, dont les plus importantes ont été celles de Hicham Belkaroui (ASM Oran) et Adel Djerrar (NA Hussein Dey), ayant écopé de trois matchs de suspension chacun, dont un avec sursis, "pour bagarre", lors du match qui avait opposé leurs deux équipes. C'était le 14 avril courant, au stade Habib Bouakeul d'Oran, pour le compte de la 22e journée de Ligue 2 amateur, Groupe Centre-Ouest, ayant vu les deux clubs se neutraliser (0-0). Le joueur de l'ES Mostaganem Moussa Boukhenna, lui, a écopé de trois matchs de suspensions, dont un avec sursis, plus 15.000 DA d'amende "pour voie de fait envers adversaire, sans lésion corporelle", lors de la victoire de son équipe contre la JSM Tiaret (5-0) pour le compte de la 22e journée, Groupe Centre-Ouest. De son côté, le joueur du WA Boufarik Djelloul Bouteldji a écopé de "deux matchs de suspension fermes, pour faute grave", lors de la défaite à domicile de son équipe face au WA Mostaganem (1-3), concédée le 14 avril courant, pour le compte de la 22e journée, Groupe Centre-Est. Concernant le joueur de la JSM Tiaret Adda Derder, la Commission de discipline lui a infligé deux matchs de suspensions, dont un avec sursis, "pour jeu brutal" lors de la dernière défaite de son équipe contre l'ESM. De lourdes sanctions ont été également prononcées contre le CA Batna et son voisin, le MSP Batna suite aux fâcheux incidents qui s'étaient produits au stade à l'occasion du grand derby des Aurès qui les avait opposés le 14 avril courant pour le compte de la 22e journée de Ligue 2 amateur, Groupe Centre-Est. En effet, outre la sanction d'un match à huis clos pour chacun des deux clubs "pour utilisation et jets des projectiles sur le terrain, sans dommage physique par leurs supporters", le CAB et le MSPB ont écopé d'autres sanctions, dont une amende de 60.000 DA pour chacun d'entre eux. Le joueur du MSPB Seïf-Eddine Yagoub a écopé de quatre matchs de suspensions fermes, plus 25.000 DA d'amende "pour comportement antisportif envers officiel de match". Pour rappel, le CAB s'était difficilement imposé (1-0) dans ce grand derby des Aurès, se hissant au passage à la troisième place du classement général avec 40 points, avec quatre longueurs de retard sur son adversaire du jour (2e/44 pts).

LIGUE DES CHAMPIONS EUROPÉENNE

Un record de buts qui tombe à pic

Avec 32 buts inscrits sur l'ensemble des rencontres et un record vieux de vingt ans battu, les quarts de finale de la Ligue des champions ont été un formidable coup de pub pour la coupe aux grandes oreilles qui veut tuer dans l'œuf la création d'une Super Ligue concurrente.

En 2003-2004, 30 buts avaient été marqués lors des quarts entre le FC Porto et l'Olympique lyonnais (4-2, score cumulé à l'aller et au retour), l'AC Milan et La Corogne (4-5), le Real Madrid et l'AS Monaco (5-5) et Chelsea et Arsenal (3-2).

Et si cette saison, la profusion de buts a surtout eu lieu lors des matches aller, le suspense produit au retour tombe également à pic alors que le projet de Super Ligue a refait surface il y a quelques mois. Exposée en 2021 par douze clubs - dont le Real Madrid, le FC Barcelone et trois clubs italiens (Inter Milan, AC Milan, Juventus) -, la première mouture de projet de Super Ligue a vite été enterrée en raison de l'opposition des supporters des clubs anglais notamment et des menaces de l'UEFA et de la Fifa. Mais le projet de compétition concurrente a été relancé cet hiver à la suite de la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

DES BUTS, DES STARS ET DU SUSPENSE

La première formule réservait à douze clubs seulement le droit d'entrée dans la ligue, en concurrence directe avec les coupes européennes organisées par l'UEFA. L'organisation A22, qui porte le projet, évoque à présent une compétition ouverte à 64 clubs répartis en trois ligues. A la suite de ces quarts de finale de C1, les défenseurs de la vieille Ligue des champions auront trouvé de solides arguments pour convaincre les hésitants de rester dans le giron de l'UEFA. La C1 aujourd'hui est l'assurance de voir des buts donc, mais aussi les meilleures équipes du monde qui s'affrontent, faisant de cette compétition l'objectif N.1 de leur saison. Elle permet annuellement d'assister à plusieurs immenses affiches comme Manchester City - Real Madrid qui se sont affrontés lors des trois derniers éditions, Bayern Munich - Arsenal ou PSG - Barcelone, cette saison. Hormis les stars Cristiano Ronaldo, Lionel Messi et Neymar qui ont quitté l'Europe pour l'Arabie Saoudite ou les États-Unis, les plus grands joueurs actuels ont tous participé aux quarts de finale: Vinicius, Mbappé, Bellingham, Haaland, De Bruyne... Ce grand rendez-vous de stars a donc été l'occasion d'un festival: avec 32 buts, c'est une moyenne de quatre buts par match sur l'ensemble des rencontres des quarts de finale en Ligue des champions. La double confrontation Barça - PSG a été la



plus prolifique avec dix buts inscrits au Parc des Princes et au stade olympique de Montjuïc.

Et quand les attaquants ont été moins en réussite, le spectacle tactique ne s'est jamais démenti comme lors du retour Manchester City - Real Madrid, fermé à double tour par la défense hermétique de Merengue et durant lequel l'opposition de style a ravi les amoureux du football. Le format de la compétition avec des matches aller-retour à élimination directe réserve régulièrement des surprises, ce qu'une Super Ligue permettra moins facilement.

SCÉNARIOS IMPRÉVISIBLES

Fermée, cette compétition ne pourrait pas définir pas

garantir de scénarios imprévisibles, comme de voir Dortmund cette saison ou même le Bayern dans le dernier carré européen.

Qui d'ailleurs, à l'issue des quarts aller, aurait pu prévoir avec certitude que le Paris SG et le Real les accompagnent en demie ? La C1 aujourd'hui permet ce mélange de "classique" (les grandes équipes sont là) et de surprises.

Qui encore peut prédire avec assurance qui du PSG, du Real Madrid, de Dortmund et du Bayern soulèvera la coupe aux grandes oreilles le 1er juin prochain à Wembley ?

Seul le Real a conservé le titre trois années d'affilée en 2016, 2017 et 2018. Même Manchester City, tenant du titre et probable-

ment la meilleure équipe au monde actuellement, ne pourra pas conserver son trophée.

Et même si la règle du but à l'extérieur a été supprimée, enlevant un peu de piment aux confrontations, le suspense reste entier et l'intérêt de la Ligue des champions également. Vive-ment les demies.

Programme des demi-finales

- **Aller**

Mardi 30 avril : Bayern Munich-Real Madrid (20h)
Mercredi 1er mai : Borussia Dortmund-PSG (20h)

- **Retour**

Mardi 7 mai : PSG-Borussia Dortmund (20h)

Mercredi 8 mai : Real Madrid-Bayern Munich (20h)

TOUR D'EUROPE DES STADES

Derby milanais pour le titre, clasico décisif en Espagne

L'Inter peut remporter le 20e scudetto de son histoire lundi face à son rival historique de l'AC Milan tandis que le Real, qualifié pour sa 17e demi-finale de C1, peut, lui, se rapprocher du titre en Espagne s'il remporte dimanche le 257e clasico face au Barça.

ITALIE : UN DERBY DEUX ÉTOILES POUR L'INTER

Le scénario rêvé par les tifosi de l'Inter peut se réaliser lundi sur les coups de 22h45. Il verrait Lautaro Martinez et ses coéquipiers être sacrés champions d'Italie à San Siro au nez et à la barbe du rival honni, l'AC Milan, et de ses supporters. Pour remporter le 20e « scudetto » de son histoire et coudre une deuxième étoile sur ses maillots dès cette 33e journée, l'Inter doit s'adjuger le derby milanais. Les Nerazzurri disposeraient alors de 17 points d'avance sur le Milan. Avec encore cinq matches à disputer, ils ne pourraient plus être rattrapés. Un nul et le sacre pourrait avoir lieu le week-end suivant, à l'issue du match contre le Torino, toujours à San Siro. Simone Inzaghi pourra aligner son équipe-type avec les retours de suspension de Lautaro Martinez et Benjamin Pavard. L'entraîneur de l'AC Milan Stefano Pioli ne se fait guère d'illusions sur l'issue de la saison : "L'Inter va remporter le titre, mais nous voulons retarder son sacre au moins d'une semaine", a prévenu le technicien italien qui a besoin de victoires marquantes pour assurer son avenir à la tête des Rossoneri. Programmé également lundi, le duel entre l'AS Rome et Bologne de Daniele De Rossi et Thiago Motta, les entraîneurs en vogue, est capital pour l'attribution de la 4e place qualificative pour la prochaine Ligue des champions.

ESPAGNE: CLASICO DÉCISIF POUR L'OBTENTION DU TITRE

Avec l'élimination de l'Atlético et du FC Barcelone en quarts de finale de Ligue des champions, la Liga a officiellement perdu l'occasion d'en-

voyer un de ses représentants de plus en C1 l'année prochaine. Le Real, solide leader du championnat, n'en a cure. Les Madrilènes se sont qualifiés mercredi en demi-finale de la Ligue des champions pour la 17e fois de leur histoire, un record, en éliminant Manchester City, le tenant du titre. A sept journées de la fin du championnat, ils comptent 8 points d'avance sur leur dauphin, le Barça (78 pts contre 70), qu'ils affrontent dimanche (21h00) lors du 257e clasico de l'histoire, décisif dans l'attribution du titre cette saison.

Une victoire leur donnerait donc une avance quasiment définitive, mais ils devront l'obtenir sans Vinicius Jr, leur attaquant brésilien, touché aux adducteurs face à City et très incertain pour la rencontre. Gérone, 3e, face à Cadix (18e) samedi (21h00) et l'Atlético (4e), opposé à Alavès (14e), dimanche (18h30), ont l'occasion de sécuriser un peu plus leur place en C1 l'an prochain.

ALLEMAGNE: DORTMUND POUR FAIRE CHUTER LEVERKUSEN

Revigoré par sa qualification pour les demi-finales de la Ligue des champions mardi, le Borussia Dortmund espère être dimanche (17h30) le premier club allemand à faire tomber le Bayer Leverkusen, qui a décroché la semaine dernière le premier titre de champion d'Allemagne de son histoire. Les hommes d'Edin Terzic sont à la lutte avec le RB Leipzig pour la quatrième place de la Bundesliga (56 points chacun), la dernière, pour le moment, synonyme de qualification pour la prochaine C1. Leipzig se rend samedi (15h30) sur la pelouse de Heidenheim, novice en Bundesliga qui n'arrête plus de surprendre. Avec les qualifications de Dortmund et du Bayern pour le dernier carré de la C1 et les éliminations de Manchester City et d'Arsenal, l'Allemagne se retrouve toutefois idéalement placée pour récupérer l'une des deux places additionnelles accordées aux deux meilleures nations de la saison européenne 2023/24 (l'autre est promise à l'Italie). Le Bayern, qui a sorti Arsenal en

ITALIE

La Juventus condamnée à payer 9,7 M d'euros à Ronaldo en arrières de salaires

La Juventus Turin va devoir payer 9,7 millions d'euros à la star portugaise Cristiano Ronaldo au titre d'arrières de salaires pour la saison 2020-21, a annoncé mercredi la justice italienne. Le Collège arbitral, saisi par Ronaldo, "condamne la Juventus Turin à payer la somme de 9.774.166,66 euros", plus les intérêts et les frais de procédure, a-t-il indiqué dans sa décision. La somme correspond à la différence entre le salaire perçu effectivement par "CR7" et celui qu'il aurait dû recevoir après impôts et autres prélèvements. Ronaldo, qui a passé trois saisons en Italie avec la Juventus (2018-21) avant de rejoindre Manchester United (2021-22) puis le club saoudien d'al-Nassr, réclamait 19,5 millions d'euros, mais le Collège arbitral a réduit la somme de 50%. Jointe par l'AFP, la Juventus n'a pas souhaité faire de commentaire, tout en indiquant qu'elle allait publier "sous peu" un communiqué. Selon le classement établi par le magazine économique américain Forbes, le quintuple Ballon d'Or était en 2023 le sportif le mieux payé au monde avec 136 millions de dollars, dont 46 millions en salaires. La Juventus Turin, cotée en Bourse, a enregistré des pertes de 123,7 millions d'euros lors de l'exercice 2022-23, clos fin juin, avait-elle annoncé en octobre. La paiement de cet arriéré de salaires n'est pas provisionné dans les comptes du club le plus titré du football italien, actuellement 3e de la Serie A.



DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES RÉVOLUTIONNAIRES

RDV TECH

Le ministère de l'enseignement professionnel Poursuit sa révolution numérique

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a déclaré jeudi à Batna que des initiatives étaient en cours pour introduire des applications et des plateformes numériques liées à l'enseignement et à la collaboration avec le secteur privé.



Yacine Merabi, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels

Parmi les outils numériques en préparation figurent l'application "Ouroudh" (offres) ainsi que les plateformes "Enseignement de l'anglais", "Douroussi" (mes cours) et "Charaka" (partenariat), a souligné le ministre lors du lancement d'une journée ouverte au sein de la wilaya de Batna, destinée à la société civile et axée sur les spécialisations du secteur de la formation professionnelle. Cette journée, qui a réuni des élus locaux, des représentants de la société civile, des associations et des cadres du secteur, a été diffusée en visioconférence aux différentes directions de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels à travers le pays. M. Merabi a précisé que ces applications et plateformes sont le fruit de la collaboration entre enseignants, stagiaires et professionnels spécialisés du secteur. Ce processus s'inscrit dans le cadre des efforts visant à concrétiser la transformation numérique, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Teb-

bonne, qui considère la numérisation comme essentielle pour améliorer la gestion des services publics, notamment dans le domaine de la gouvernance économique grâce aux technologies de l'information et de la communication. Le ministre a également souligné l'importance de la plateforme numérique "Tassyir" dans le cadre d'une stratégie à court terme, qui vise à apporter plus

de flexibilité et de transparence aux entreprises et activités du secteur. Il a ajouté que cette plateforme a été utilisée lors de la journée ouverte à Batna pour présenter les différentes spécialités enseignées dans les établissements du secteur. En outre, M. Merabi a indiqué que son département travaille à la numérisation des services internes en développant des logiciels adaptés à chaque service, y compris la plate-forme "Mihnati" destinée aux demandeurs de formation. Enfin, le ministre a salué les avancées dans le domaine de la numérisation de l'enseignement professionnel, notamment la délivrance d'un diplôme numérique avec signature électronique, une première dans l'histoire du secteur, qualifiant cela de "saut qualitatif" dans la voie de la numérisation du secteur.

Design Week 2.0 ouvre les portes de la créativité

Les inscriptions pour la deuxième édition de la Design Week 2.0 débuteront le 14 avril prochain, offrant une opportunité unique aux participants de mettre leur créativité à l'épreuve, d'apprendre des meilleurs et de faire leurs premiers pas dans le domaine du design. Organisé par le club ALUMNI HEC Alger, une organisation à but non lucratif dédiée au renforcement des liens entre anciens et étudiants de l'école, cet événement phare se tiendra du 21 au 27 avril prochain, promettant une semaine remplie de créativité, d'innovation et d'apprentissage pour les jeunes graphistes talentueux. Au cœur de la Design Week 2.0 se trouve une compétition stimulante invitant les participants à explorer de nouveaux horizons et à repousser les limites du design graphique et de l'infographie. Divisée en trois catégories distinctes dont l'App Renovation : Offrant une opportunité de repenser l'application VTC YASSIR pour améliorer son interface et ses fonctionnalités. La Conception de produit : Donnant l'occasion d'imaginer un produit innovant en alliant fonctionnalité, créativité et esthétique, en collaboration avec ROUIBA. Et le Branding Événementiel : Un défi consistant à développer une campagne marketing percutante pour promouvoir un événement spécifique, en partenariat avec l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA). En plus de la compétition, la Design Week 2.0 propose un programme complet d'ateliers et de formations animés par des professionnels de l'industrie. Les participants auront l'opportunité de développer leurs compétences et leurs capacités lors de deux jours intensifs d'ateliers thématiques à l'École Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration ESHRA (21-22 avril), tout en bénéficiant des conseils et de l'expertise de designers chevronnés. Cet événement vise à être une plateforme de lancement pour les jeunes designers talentueux, offrant une visibilité précieuse aux participants et leur permettant de présenter leurs créations à un jury d'experts et à un public professionnel, tout en recevant des conseils précieux pour leur développement professionnel.

LA COUR ÉLECTRONIQUE

Une Alliance des Hackers contre Israël

Des groupes de hackers informatiques opèrent sous la bannière de ce qu'ils nomment « la Cour Électronique », se présentant comme l'équivalent numérique du mouvement anti-Israël devant la Cour internationale de Justice à La Haye.

Un site Web conçu par ces même groupes, dédié à la publication de fuites provenant de récentes opérations de piratage de bases de données sensibles en Israël, qui se sont intensifiées pendant la guerre contre Ghaza, selon un rapport du journal israélien « Haaretz ». Le site a publié des milliers de documents israéliens, affirmant les avoir obtenus en piratant des systèmes appartenant au ministère israélien de la Sécurité intérieure et à l'Agence nationale d'assurance. Les attaques cybernétiques contre des sites et des installations israéliennes ont augmenté depuis le début de la guerre,

avec des pirates réussissant à accéder à des informations sensibles via le piratage de sites Web, selon le rapport de l'Unité de cybersécurité nationale israélienne. Le site, dirigé par un nouveau groupe de hackers inconnus appelé "NetHunt3rs", a exigé la libération de 500 prisonniers palestiniens pour arrêter la publication complète des informations. Bien que le ministère de la Sécurité intérieure israélien ait affirmé que seuls des "sites non sensibles" avaient été piratés, l'examen des documents fuités par "Haaretz" a révélé qu'ils provenaient des portails administratifs du ministère de la Sécurité. La « Cour Électronique » prétend également avoir rallié d'autres groupes de pirates bien connus à son alliance, notamment « Anonymous Sudan », qui a déjà lancé des attaques électroniques contre Israël et est soupçonné d'être proche de la Russie, ainsi que l'équipe « Bangla-

desh Mysterious », qui cible souvent des entités liées à Israël, à l'Inde et à des organisations laïques perçues comme une menace pour l'islam. Selon le rapport du journal israélien, la plupart de ces groupes sont considérés comme étant de second rang dans le monde de la cybercriminalité, étant des professionnels bien équipés dans ce domaine plutôt que des entités gouvernementales avec des capacités militaires cybernétiques. La « Cour Électronique » semble être une opération de renseignement visant non seulement à récupérer des informations piratées, mais aussi à discréditer Israël et à mobiliser une réaction internationale parmi les activistes du Soudan, du Bangladesh et d'Afrique du Sud, qui cherchent à venger les pertes à Gaza par le biais d'interventions, même si elles sont limitées dans leur portée et leur impact.

NEW TECH

LES RÉPERCUSSIONS DU MOUVEMENT BDS Un Coup Dur pour l'Économie technologique israélienne, Samsung Next quitte Tel Aviv

L'évolution du paysage économique israélien subit une nouvelle secousse avec l'annonce de Samsung Next, l'entité d'innovation de Samsung, de fermer ses portes à Tel Aviv, en Cisjordanie occupée. Cette décision marque un tournant significatif dans le mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions), illustrant une victoire pour ceux qui soutiennent cette campagne. Samsung Next, ayant précédemment investi dans environ 70 startups israéliennes, rejoint désormais la liste croissante d'entreprises qui se retirent du secteur technologique israélien. Ces départs sont particulièrement remarquables étant donné que ce secteur représente près de 50 % des exportations du pays. Selon les chiffres du mouvement BDS, les investissements dans les entreprises technologiques israéliennes ont subi une baisse drastique de 56 % en 2023 par rapport à l'année précédente. Cette tendance souligne l'impact croissant des appels au désinvestissement et aux sanctions vis-à-vis d'Israël, en réponse à ses politiques à l'égard des territoires occupés et de la population palestinienne. La décision de Samsung Next de se retirer de Tel Aviv s'inscrit dans un contexte plus large de pression croissante sur les entreprises opérant en Israël. De nombreuses organisations internationales et individus se mobilisent pour mettre en lumière les violations des droits de l'homme commises par Israël et appellent à des mesures concrètes telles que le boycott économique. Cette évolution témoigne de l'importance croissante du BDS en tant que stratégie efficace pour faire pression sur Israël afin qu'il respecte le droit international et mette fin à l'occupation des territoires palestiniens. Elle souligne également le rôle de plus en plus actif des entreprises dans la prise de position sur les questions politiques et sociales.

L'AFRIQUE DÉPASSE LE NOMBRE DANS LE RESTE DU MONDE

Les africaines 130 fois plus susceptibles de mourir de complications liées à la grossesse

Les femmes africaines sont 130 fois plus susceptibles de mourir de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement que les femmes d'Europe et d'Amérique du Nord, a déclaré, l'agence des Nations unies pour la santé sexuelle et reproductive (UNFPA).

Dans un nouveau rapport intitulé "Vies entrelacées, fils d'espoir : mettre fin aux inégalités en matière de santé et de droits sexuels et génésiques", l'UNFPA révèle que plus de la moitié des décès maternels évitables surviennent dans des pays en situation de crise ou de détresse, constatant que les violations des droits de santé reproductive des femmes entraînaient une augmentation des décès évitables. L'étude met en évidence le rôle que jouent le racisme, le sexisme et d'autres formes de discrimination dans le blocage des progrès en matière de santé sexuelle et génésique. Selon les conclusions du document, les femmes et les jeunes filles piégées dans la pauvreté risquent davantage de mourir prématurément faute de soins de santé suffisants si elles appartiennent à des groupes minoritaires ou si elles sont prises au piège d'un conflit. Par ailleurs, des progrès significatifs ont été réalisés dans le domaine de la santé sexuelle et génésique, qui est devenue une priorité mondiale en matière de développement durable il y a trente ans. "En l'espace d'une génération, nous avons réduit le taux de grossesse non désirée de près d'un cinquième, diminué le taux de mortalité maternelle d'un tiers et obtenu des lois contre la violence domestique dans plus de 160 pays", a déclaré la Directrice exécutive de l'UNFPA, Natalia Kanem, lors de la présentation du rapport. Selon l'ONU, 800 femmes meurent chaque jour dans le monde, en donnant naissance - un chiffre inquiétant qui n'a pas changé depuis 2016. Près de 500 de ces décès évi-



tables surviennent chaque jour dans des pays en proie à des crises humanitaires et à des conflits. L'étude estime que si 79 milliards de dollars supplémentaires sont investis dans les pays à revenu faible et

intermédiaire d'ici à 2030, 400 millions de grossesses non planifiées pourraient être évitées, un million de vies sauvées et 660 milliards de dollars de bénéfices économiques pourraient être générés. R.I.

PROJETS INDUSTRIELS DÉCLARÉS EN TUNISIE

Ils ont enregistré une hausse de plus de 6% au 1^{er} trimestre de 2024

Le nombre de projets industriels déclarés, au cours du premier trimestre de 2024 en Tunisie, a augmenté de 6,9%, soit 966 déclarations, contre 904 au cours de la même période 2023, indique l'Agence tunisienne de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII). Ces projets permettront de créer plus de 10.000 postes d'emplois, selon l'APII. Selon un communiqué publié, jeudi, par le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie,

l'APII a évoqué le développement des investissements étrangers d'une valeur de 15,2%, soit 164,4 millions de dinars tunisiens (DT) en valeur. Le nombre des nouvelles créations a également évolué de 16,7%, ce qui représente 34% de toutes les déclarations. La valeur des exportations du secteur industriel s'est sensiblement améliorée de 3% pour atteindre 14,637 millions de DT générant un excédent au niveau de la balance commerciale industrielle de 635,1 mil-

lions de DT, contre un déficit de 438,4 millions de DT au cours du premier trimestre de 2023. Au niveau des services, les investissements ont augmenté de 63,4% (13,1 millions DT au cours du premier trimestre de cette année, contre 191,6 millions DT au cours du premier trimestre de 2023). Les mêmes données indiquent que 2.772 sur un total de 4.198 projets sont achevés ou lancés, soit 66% contre 63,9% en 2023 et 43% en 2022. R.I.

NIGERIA

Élimination de plus de 190 terroristes en une semaine

Au moins 192 terroristes présumés ont été tués lors d'opérations antiterroristes menées au Nigeria au cours de la semaine dernière, a annoncé jeudi l'armée aux médias. Quelque 341 autres ont été arrêtés lors de raids menés par les soldats, tandis que 62 otages ont été libérés de leurs ravisseurs au cours de cette période, a précisé Edward Buba, porte-parole de l'armée, aux journalistes dans la capitale nigérienne, Abuja. Dans le nord-est du pays, 122 terroristes et leurs familles se sont rendus aux troupes au cours des opérations, a-t-il indiqué. L'armée de l'Air a mené des frappes contre des repaires des terroristes dans le village de Kolleram, situé sur les rives du lac Tchad, a ajouté le porte-parole. Par ailleurs, une explosion d'une mine a causé la mort de 10 personnes et blessé 23 autres dans le nord-est du Nigeria,

rappellent jeudi, des médias locaux. Les victimes, selon la même source « étaient des agriculteurs et des pêcheurs ayant quitté la ville-garnison de Monguno mercredi pour se rendre sur les rives du lac Tchad » et leur véhicule a heurté, poursuit-on « une mine terrestre soupçonnée d'avoir été posée par des terroristes ». Précisant que « le véhicule a heurté l'explosif placé sur la route près du camp de Mosquito, à trois kilomètres de Monguno vers 09h30, provoquant une explosion qui a détruit le véhicule » les médias rapportent de Musa Kaka, membre d'un groupe antiterroriste qui prête main forte à l'armée nigérienne, dans sa lutte contre le terrorisme que « les 10 cadavres et 23 blessés sur les lieux ont été retrouvés, et enterrés mercredi, tandis que les blessés ont été transportés dans un hôpital de la ville », selon la même source. R.I.

MORT DU CHEF DES ARMÉES DE KENYA DANS UN ACCIDENT D'HÉLICOPTÈRE

Les autorités décrètent trois jours de deuil national

Le Kenya a entamé vendredi trois jours de deuil national après la mort dans un accident d'hélicoptère de son chef des armées et de neuf hauts responsables militaires. "Dernier hommage", titrait en première page le quotidien Daily Nation. âgé de 61 ans, Francis Omondi Ogolla avait été nommé à la tête des armées le 29 avril 2023 par le président William Ruto. Le bilan tragique de cet accident avait été annoncé jeudi soir par le président à l'issue d'une réunion du Conseil de sécurité kényan qu'il avait convoqué en urgence. Deux militaires ont survécu au crash. "Un éminent général quatre étoiles est tombé dans l'exercice de ses fonctions et au service du pays", avait poursuivi M. Ruto. L'hélicoptère s'est écrasé jeudi en début d'après-midi dans la région reculée de Sindar, dans le comté d'Elgeyo Marakwet, à environ 400 km de Nairobi. L'armée de l'air a dépêché une équipe d'enquêteurs pour établir les causes de l'accident. Selon le président Ruto, les hauts gradés étaient à bord d'un hélicoptère Bell UH-1B, surnommé "Huey", un appareil développé dans les années 1950 et largement utilisé par l'armée américaine pendant la guerre du Vietnam. R.I.

EN PRÉVISION DES LÉGISLATIVES AU MADAGASCAR

Démission de sept ministres candidats

Sept ministres du gouvernement malgache ont remis mercredi leur lettre de démission au président Andry Rajoelina, a annoncé la Présidence dans un communiqué. Ils se présenteront aux élections législatives prévues le 29 mai, en conformité avec la loi qui exige la démission d'un ministre candidat à un poste électif. Il s'agit des ministres de l'Intérieur, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, de la Communication et de la Culture, de la Population et de la Solidarité et enfin de la Jeunesse et des Sports. Ils seront en campagne électorale du 8 au 27 mai, conformément à la loi. R.I.

GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES TRANSFRONTALIERS

Le Cameroun et le Nigeria signent un accord

Un accord-cadre de coopération a été signé mercredi entre le Nigeria et le Cameroun à Abuja, capitale nigérienne. Selon la télévision camerounaise. Le document a été paraphé par une délégation du ministère camerounais des Forêts et de la Faune et une délégation du Nigeria. Cet accord est relatif à la conservation des écosystèmes transfrontaliers et à la gestion durable des ressources forestières et fauniques. Les deux pays dont la frontière est de 1.500 km se sont engagés à œuvrer de manière concertée à la lutte contre le pillage de la faune et de la flore, à la conservation et la gestion durable des ressources forestières et fauniques pour leurs populations qui partagent une frontière et une culture communes. Cet accord-cadre aura pour principaux objectifs de coordonner, veiller à ce que les protocoles spéciaux soient compatibles avec les domaines de coopération, développer le cadre institutionnel et mobiliser des fonds pour la mise en œuvre de programmes transfrontaliers entre les deux pays. R.I.

EXPLOITATION DE L'URANIUM NIGÉRIEN PAR LE CANADIEN GOVIEX

Niamey envisage le retrait du permis à GoviEx

Le gouvernement va prendre cette mesure si la production sur le site de Madaouela ne commence pas avant le 3 juillet 2024, selon l'annonce faite par le propriétaire du projet, rapporté par les médias locaux. Le groupe canadien affirme toutefois mener des discussions pour trouver une solution à cet ultimatum, sans préciser si l'exigence de Niamey pourra être respectée, par GoviEx. L'article 39 du code minier nigérien stipule que le titulaire d'un permis pour grande exploitation « est tenu de commencer les travaux de développement et de mise en exploitation du gisement dans un délai de deux ans », rappelle Ecofin. Or, GoviEx dispose, selon cette dernière d'« un permis minier valable 20 ans sur le projet Madaouela depuis 2015 ». Il est à rappeler que l'uranium est le premier produit d'exportation d'un secteur extractif au Niger, qui représentait 7,6% du PIB du pays et 6,52% des recettes de l'État en 2020. R.I.

TRANSMISSION DE LA GRIPPE AVIAIRE H5N1 À L'HOMME

L'OMS exprime son «énorme inquiétude»

L'OMS exprime son "énorme inquiétude" après des cas de transmission de la grippe aviaire H5N1 à l'homme. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait part de son "énorme inquiétude" jeudi face à la propagation croissante de la souche H5N1 de la grippe aviaire à de nouvelles espèces, y compris les humains.

"Cela reste, je pense, une énorme inquiétude", a déclaré Jeremy Farrar, scientifique en chef de l'agence de santé des Nations Unies, lors d'un point de presse à Genève. La crainte est que le virus du H5N1, qui chez les personnes contaminées par leur contact avec des animaux infectés a démontré "un taux de mortalité extraordinairement élevé", s'adapte pour devenir capable de se transmettre d'humain à humain. Il n'y a pour l'heure aucune preuve d'une transmission d'humain à humain du H5N1. Entre le début de l'année 2023 et le 1er avril 2024, l'OMS a déclaré avoir enregistré un total de 889 cas humains de grippe aviaire dans 23 pays, dont 463 décès, ce qui porte le taux de létalité à 52 %. Au-delà de la surveillance des humains infectés par des animaux - des vaches dans un cas récent observé aux États-Unis - "il est encore plus important de comprendre combien d'infections



humaines surviennent sans que vous en ayez connaissance, car c'est là que se produira l'adaptation" du virus, a expliqué Jeremy Farrar. "C'est tragique à dire, mais si je suis infecté par le H5N1 et que je meurs, c'est fini (la chaîne de transmission est rompue Ndlr). Si je fais le tour de la communauté et que je le transmets à quelqu'un d'autre, alors vous démarrez le cycle", a-t-il expliqué. Il estime que les systèmes de surveillance et de détection des infections "ne sont jamais suffisants". Début avril, les autorités américaines avaient indiqué qu'une personne avait été testée positive à la grip-

pe aviaire après avoir été infectée par une vache laitière au Texas. Pour l'instant, les cas de transmission à un humain sont très rares. Un enfant de neuf ans, porteur de la souche H5N1, est décédé de la grippe aviaire au Cambodge en février, après trois décès dans le même pays en 2023. Aux États-Unis, le patient avait montré "une rougeur des yeux (correspondant à une conjonctivite), comme seul symptôme", avaient précisé les autorités, ajoutant qu'il a été isolé et traité avec un médicament antiviral utilisé pour la grippe.

R.I

ELABORATION DES POLITIQUES SUR LA DETTE SOUVERAINE

La Confédération syndicale internationale exige la participation des syndicats

Les syndicats mondiaux doivent participer à l'élaboration des politiques sur la dette souveraine (CSI). La Confédération syndicale internationale (CSI), qui revendique 191 millions d'affiliés à travers le monde, demande une réforme et "une participation accrue des syndicats" à l'élaboration des politiques sur la dette souveraine, surtout dans les pays en difficulté. "Plus de 70 pays sont au bord de l'effondrement sous le poids d'une crise de la dette prévue mais négligée depuis des années", indique le secrétaire général de la CSI, Luc Triangle, cité dans un communiqué. "Pour les travailleurs, les conséquences de cette situation sont catastrophiques: une recherche récente montre que les pays à faible revenu dépensent aujourd'hui davantage pour le service de la dette que pour la protection sociale, l'éducation, la santé et les politiques d'atténuation du changement climatique réunies", selon le rapport de la CSI. L'aggravation de la crise mondiale de la dette "menace les droits des travailleurs" et risque de se traduire par "une décennie perdue pour le développement", indique le CSI qui estime que les syndicats ont un rôle essentiel à jouer dans la recherche de "solutions durables". Au niveau international, les syndicats devraient "soutenir les initiatives visant à accélérer et à renforcer l'allègement de la dette pour les États qui en ont besoin de toute urgence". Il faut également peser pour "actualiser la réponse apportée par les institutions financières internationales et les gouvernements nationaux aux crises de la dette" et "trouver des solutions durables pour résoudre les crises de la dette à l'avenir".

R.I

AU ROYAUME-UNI

Des Pénuries de médicament à travers le pays

Le pays fait face à une pénurie de médicaments atteignant des sommets, selon un rapport. Les pénuries de médicaments ont bondi au Royaume-Uni ces deux dernières années, devenant une "nouvelle normalité" difficile à gérer pour les pharmacies, les médecins et les patients, souligne un rapport publié jeudi, qui constate que le Brexit a aggravé la situation. Antibiotiques, traitement de l'épilepsie, ou hormones de substitution prescrites aux femmes ménopausées... Le nombre de déclarations d'alertes de pénuries imminentes de médicaments a doublé en trois ans, passant de

648 en 2020 à 1.634 l'an dernier, selon cette étude menée par le Nuffield Trust, un centre de réflexion spécialisé sur la santé. "De plus en plus de patients à travers le Royaume-Uni voient leur pharmacien leur dire que leur traitement n'est pas disponible, ne sera peut-être pas disponible rapidement et ne sera probablement pas disponible dans aucune autre (pharmacie) à proximité", résume ainsi dans un communiqué Mark Dayan, du Nuffield Trust, qualifiant le phénomène de "choquant". Si les pénuries de médicaments sont un phénomène régulier dans l'ensemble des pays européens, du fait de la

perturbation des chaînes d'approvisionnement depuis la pandémie de Covid-19 ou de l'inflation, la situation au Royaume-Uni est particulièrement critique. Et elle s'est accentuée avec la sortie du pays de l'Union européenne, souligne le rapport. Le Brexit "a sans nul doute affaibli significativement la capacité du Royaume-Uni à répondre" aux pénuries, en l'isolant de l'effort européen en cours pour redéfinir les chaînes d'approvisionnement et des mesures collectives qui sont mises en place dans l'UE pour gérer les pénuries.

R.I

ANKARA MET EN GARDE SUR LE RISQUE « D'UN CONFLIT PERMANENT »

« Les tensions sont provoquées par l'attaque illégale d'Israël »

La Turquie a mis en garde, hier, contre le risque d'un "conflit permanent" après les explosions entendues tôt hier dans le centre de l'Irak. Indiquant dans sa réaction qu'« il devient de plus en plus évident que les tensions initialement provoquées par l'attaque illégale de l'entité sioniste contre l'ambassade iranienne à Damas risquent de se transformer en un conflit permanent » le ministre turc des Affaires étrangères a appelé dans un communiqué « toutes les parties à s'abstenir de toute mesure susceptible de conduire à un conflit plus large ». L'agence officielle iranienne Irna a annoncé plus tôt vendredi qu'"aucun dégât majeur" n'avait été rapporté après les explosions entendues à l'aube. "Suite à l'activation de la défense

aérienne dans certaines régions du pays", "aucun dégât ou explosion à grande échelle n'a été signalé", a indiqué l'agence. Elle a précisé qu'"aucune information faisant état de tirs de systèmes de défense antimissile" n'avait été reçue. De fortes explosions ont été rapportées tôt vendredi dans le centre de l'Irak. Téhéran a fait état de trois explosions près d'une base militaire dans le centre du pays, selon l'agence officielle Fars. Des drones ont été abattus mais il n'y a pas eu d'attaque par missiles "jusqu'à présent", ont indiqué les autorités iraniennes. Et les installations nucléaires basées dans la région d'Ispahan (centre), sont "totalement en sécurité", a précisé, de son côté, l'agence iranienne, Tasnim.

R.I

RÉDUCTION DES LIVRAISONS

EUROPÉENNES DE 25%

La Russie fournit plus de blé en Afrique du Nord

Les livraisons européennes vers les pays nord africains « se sont réduites de 25% au cours des 7 mois de la campagne agricole 2023-2024 » selon les analystes du département américain de l'Agriculture. La Russie, en revanche, « augmente sa part sur ce marché » selon la même source, indiquant que « Algérie, il y a cinq ans, le blé européen représentait 85% des importations mais le gouvernement a cherché à diversifier ses fournisseurs ». Avant la campagne de 2021-2022, le blé tendre y était fourni principalement par la France, l'Allemagne, les pays baltes; et le blé dur par le Canada. Ils sont désormais tous devancés par la Russie. 'Le principal opérateur ferroviaire russe évalue le potentiel des livraisons de la saison 2023-2024 à 3 millions de tonnes'. À l'issue de la campagne en cours, « la part de la Russie sur le marché mondial de céréales dépassera les 25% », selon le patron de l'Union russe des exportateurs de céréales.

R.I

INTERDICTION DES ARMES BIOLOGIQUES

Moscou pointe du doigt des pays bloquant « le bon fonctionnement » de la Convention

Moscou a fait savoir que certains pays « sapent le bon fonctionnement » de la Convention sur l'interdiction des armes biologiques, a indiqué le régulateur russe des droits des consommateurs au cours de la première Conférence internationale russo-africaine sur la lutte contre les maladies infectieuses, qui se tient à Kampala. Ces pays, affirme Moscou « bloquent les propositions visant à créer des instruments pour contrôler son respect », a indiqué le chef adjoint de l'instance, Viatcheslav Smolenski. Les signataires de la Convention, qui réunit 184 pays, s'engagent, pour rappel à interdire de nombreuses questions, dont principalement « la mise au point, la fabrication et le stockage de armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines; à les détruire », à ne pas encourager, a rappelé Moscou « d'autres pays à en produire ou en acheter ».

R.I

TAXATION MONDIALE DES PLUS RICHES

La présidence brésilienne du G20 veut mettre en place la mesure

La présidence brésilienne du G20 veut mettre en place un impôt international touchant les ménages les plus fortunés, après les accords déjà obtenus sur la taxation des géants du numérique et des multinationales, appelant à lutter contre les inégalités. "Sans une amélioration de la coopération internationale, ceux qui sont tout en haut continueront à trouver le moyen d'éviter les systèmes de taxes existants", a déclaré mercredi le ministre des Finances brésilien Fernando Haddad, dont le pays préside cette année le G20, lors d'une conférence de presse organisée lors des réunions du FMI et de la Banque mondiale. Il a appelé notamment à plus de transparence et à un échange d'informations entre les États. "Les inégalités progressent et les objectifs de développement soutenable risquent de ne pas être atteints. Pour ces raisons, j'ai appelé à une nouvelle mondialisation 2.0 lors de la réunion du G20. C'est dans ce contexte que s'inscrit une coopération internationale sur l'imposition", a-t-il encore souligné. Le Brésil, dirigé par le président Luiz Inacio Lula da Silva, a fait de la question de l'imposition des plus riches un des principaux sujets de sa présidence du G20. Et au Canada, le gouvernement de Justin Trudeau a dévoilé mardi de nouvelles taxes sur les plus riches pour financer notamment le logement.

R.I

RISQUE DE NOUVELLES ÉRUPTIONS VOLCANIQUES

L'Indonésie maintient l'alerte au niveau 4

L'Indonésie est toujours en alerte vendredi face à un risque de nouvelles éruptions d'un volcan dans le nord du pays, après l'évacuation la veille de plusieurs milliers d'habitants d'une île voisine du cratère.

Bien que les autorités ont souligné que le Ruang était en train de se calmer, elles ont maintenu le plus haut niveau d'alerte (4 sur 4), synonyme de haute activité volcanique. Le Ruang est entré en éruption plusieurs fois depuis mardi, produisant une colonne de cendres, des éclairs volcaniques et des coulées de lave. Plus de 6.000 habitants de l'île septentrionale de Tagulandang ont été évacués, a expliqué Joikson Sagunde, de l'agence de gestion des catastrophes des îles Sitaro. De la fumée blanche d'intensité moyenne à élever a été aperçue jusqu'à 100 mètres au-dessus du cratère, a déclaré dans un communiqué Abdul Muhari, de l'agence nationale de gestion des catastrophes. Les autorités ont indiqué jeudi que les communications avaient été coupées dans certaines zones des îles de Ruang et de Tagulandang, où vivent environ 20.000 personnes. L'aéro-



port international de Manado, à plus de 100 kilomètres du volcan, restera fermé jusqu'à vendredi soir, a ajouté Abdul Muhari. Une zone d'exclusion de six kilomètres a été délimitée autour du Ruang. Des tsunamis sont toujours possibles en cas d'effondrement des roches du volcan dans la mer. **R. I.**

CRISE ÉNERGÉTIQUE EN EQUATEUR:

Près de 13 heures de coupures d'électricité

L'Equateur a continué à rationner l'électricité jeudi avec des coupures de courant allant jusqu'à treize heures, alors que le pays est plongé dans une grave crise énergétique en raison de la sécheresse. Les coupures de courant ont commencé dimanche dernier, sans préavis, et vont depuis en s'intensifiant, ont rapporté des médias. Jeudi et vendredi ont été décrétés jours chômés par les autorités pour permettre notamment l'entretien des installations électriques, mais l'activité dans la capitale Quito était quasi-normale jeudi, exception faite de feux de circulation éteints en plusieurs carrefours. Peu d'habitants ont respecté la consigne, empruntant les transports en commun comme à leur habitude. L'électricité a été suspendue dans plusieurs quar-

tiers depuis 7H00 locales (12H00 GMT), avec des coupures prévues parfois pour durer jusqu'à 13 heures, selon l'entreprise nationale en charge du secteur. "Au cours de ces prochains jours, des travaux de maintenance seront effectués dans les centrales électriques, ce qui entraînera des restrictions d'énergie à des horaires déterminés et non modifiables", a prévenu mercredi le gouvernement. Cette crise est le fait de plusieurs facteurs, selon le ministère de l'Énergie et des mines : "climatiques" (les réserves d'eau sont à un niveau historiquement bas en raison d'une sécheresse amplifiée par le phénomène *el Niño*), de "planification, d'administratif", mais aussi "d'une corruption historique" et du fait de "sabotages" par des hauts-fonctionnaires. Elle intervient à trois jours

d'une consultation populaire et d'un référendum voulu par le président Daniel Noboa pour tenter d'endiguer la violence croissante dans le pays liée au trafic de drogues. Le gouvernement a assuré néanmoins qu'il n'y aurait pas de coupures de courant le jour du vote. Dimanche, 13,6 millions d'Équatoriens sont appelés aux urnes pour se prononcer, entre autres, sur l'extradition d'Équatoriens liés au crime organisé. "Une grande partie du sacrifice que nous faisons aujourd'hui, nous Equatoriens, et demain (vendredi) et samedi, c'est pour (...) garantir que les élections se tiennent, car ce qui est en jeu dans le référendum, c'est la sécurité nationale", a déclaré à la télévision le secrétaire à la Communication, Roberto Izurieta. **R. I.**

DANS UNE ATTAQUE À KARACHI, PAKISTAN

Élimination de deux terroristes tués

Au moins deux terroristes ont été tués et trois autres personnes blessées vendredi matin dans une attaque contre un convoi de ressortissants étrangers dans la ville portuaire de Karachi, dans le sud du Pakistan, selon la police, citée par des médias. Dans une déclaration aux médias, le surintendant principal de police du district de Malir à Karachi, Tariq Mastoi, a déclaré que "deux terroristes avaient attaqué un convoi transportant cinq Japonais dans la zone de Mansehra Colony dans la région de Landhi à Karachi, mais que les tirs de riposte des gardes de sécurité avaient fait échouer la tentative". Selon la police, un terroriste a sorti une arme pour attaquer le véhicule de tête, mais a été abattu par les tirs de riposte des gardes de sécurité de la police à l'intérieur du véhicule suivant. "Suite aux tirs, un des terroristes a fait détoner sa veste qui était chargée d'explosifs et endommagé le véhicule des étrangers et une moto, faisant trois blessés, dont deux gardes", a indiqué la police. Les cinq étrangers sont restés sains et saufs et ont été transférés en lieu sûr par les forces de sécurité et de secours précipitées sur place, a ajouté la police. L'escouade de démineurs étant arrivée sur les lieux et ayant découvert des armes et grenades appartenant aux terroristes a fait savoir que les dommages avaient été limités du fait que le kamikaze n'avait pas réussi à faire complètement détoner sa veste. L'un des trois terroristes ayant pris part à l'attaque a réussi à s'enfuir suite aux tirs de police et des recherches ont été lancées à sa poursuite dans la zone environnante pour l'arrêter, a indiqué le responsable. Aucun groupe n'a encore revendiqué l'attaque. **R. I.**

UN DES PRINCIPAUX MINÉRAUX POUR LA PRODUCTION DE BATTERIES LITHIUM-ION

La Russie pourrait se retrouver au 3e rang des producteurs mondiaux

La prospection géologique en péninsule de Kola a démontré la présence d'importantes réserves dans le sous-sol, rapportent des médias russe, indiquant que « c'est ce qu'a rapporté au président russe Vladimir Poutine jeudi dernier, le gouverneur de la région russe de Mourmansk », Andreï Tchibis. Indiquant que le volume des réserves de « ce métal précieux s'est même avéré plus important que prévu » selon le responsable russe, Le lithium est l'un des principaux minéraux utilisés dans la production de batteries lithium-ion, présentées comme un substitut aux combustibles fossiles. La demande en lithium est en hausse, notamment en Chine, classée troisième producteur mondial de cet élément essentiel à la production de batteries pour véhicules électriques. Les pays africains riches en lithium, tels que le Zimbabwe et la Namibie, sont eux aussi sur le point de bénéficier d'une demande mondiale accrue. Une mine de lithium, ce métal stratégique pour la transition verte, sera aussi construite au Ghana. **R. I.**

SUR UNE DURÉE DE SIX SEMAINES

Début du vote, hier, pour des élections générale

Les électeurs indiens ont commencé à voter hier, pour des élections générales qui s'étalent sur une durée de six semaines, avec le Premier ministre nationaliste hindou Narendra Modi donné favori pour remporter son troisième mandat. Des files d'attente de personnes tenant leur carte d'identité électorale et attendant leur tour pour voter ont pu être observées. Le scrutin se poursuivra jusqu'à 18H00 heure locale. Selon le calendrier publié par la commission électorale de l'Inde, la 2e phase des élections est prévue le 26 avril, la 3e le 7 mai, la 4e le 13 mai, la 5e le 20 mai, la 6e le 25 mai et la dernière le 1er juin. Le dépouillement des votes sera organisé le 4 juin. Les autorités électorales de la ville Haridwar (nord), ont admis vendredi des électeurs dans l'un du million de bureaux de vote à travers le pays pour ce scrutin. **R. I.**

SANCTIONS AMÉRICAINES CONTRE LE VENEZUELA

Caracas affirme rejeter tout « contrôle » de son industrie pétrolière

Le Venezuela a de nouveau rejeté jeudi l'intention du gouvernement américain de surveiller, protéger, contrôler et manipuler l'industrie pétrolière vénézuélienne. Lors d'une conférence de presse, le ministre des Affaires étrangères de la république Bolivarienne de Venezuela, Yvan Gil a dans une déclaration affirmé que Caracas « ne reconnaîtra et n'acceptera jamais la politique illégale consistant à imposer des mesures et des licences coercitives contre la nation sud-américaine par les États-Unis ». Le gouvernement américain a publié, la veille, mercredi une nouvelle « licence », rétablissant certaines des sanctions contre le Venezuela qui avaient été, pour rappel « assouplies » octobre dernier. Le Venezuela « rappelle au monde entier qu'avec ou sans licences, avec ou sans mesures coercitives unilatérales, il est déterminé à être une nation libre et souveraine », a déclaré le chef de la diplomatie vénézuélienne, Yvan Gil. **R. I.**

TRANSPORT DU CO2 DANS L'ESPACE EUROPÉEN

Accords conclus entre cinq pays d'Europe du Nord

Les pays scandinaves (Norvège, Suède, Danemark), la Belgique et les Pays-Bas ont conclu jeudi des protocoles pour le transport transfrontalier du CO2, nouvelle étape dans la mise en place d'un marché européen du captage et stockage du carbone (CCS). Solution visant à enrayer le réchauffement climatique, la technologie du CCS consiste à capter les émissions de dioxyde de carbone à la sortie des cheminées d'usine et à séquestrer, après liquéfaction, ce carbone dans des réservoirs géologiques. Une coopération est progressivement en train de se mettre en place en Europe pour faciliter cette technologie soutenue notamment par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) et l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Jeudi, le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique et la Suède ont conclu chacun des protocoles d'accord pour le transport transfrontalier du CO2 avec la Norvège, considérée comme un potentiel cimetière de carbone grâce à ses anciens gisements d'hydrocarbures en mer. Le Danemark et la Suède ont fait de même entre eux. "Cela supprime certains des obstacles sur le chemin d'un marché efficace du captage et stockage du carbone dans la région de la mer du Nord au sens large", a souligné le ministère norvégien de l'Énergie dans un communiqué. Plusieurs de ces pays étaient déjà liés par des accords bilatéraux dans le domaine du CCS. Fin 2023, 40 entreprises commerciales dans le monde pratiquaient le CCS, captant un total de 45 millions de tonnes (Mt) de CO2, selon l'AIE. Soit environ 0,1% des émissions annuelles mondiales. Pour atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050, le CCS devrait empêcher 1,3 milliard de tonnes d'émissions de CO2 par an d'ici 2030, soit 30 fois plus qu'actuellement, estime l'agence. **R. I.**

CÉLÉBRATION DU MOIS DU PATRIMOINE

La ministre de la Culture donne le coup d'envoi depuis Béjaïa

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a donné, jeudi depuis Béjaïa, le coup d'envoi de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), décliné cette année sous le thème "Patrimoine culturel et gestion des risques".

Le choix de Béjaïa "n'est pas fortuit", a souligné la ministre qui a expliqué cette option par les "potentialités patrimoniales" de la wilaya et la "charge historique et civilisationnelle qu'elle recèle", mais aussi par son expérience en matière de gestion des risques. Elle a relevé, à ce propos, que les séismes successifs de 2021 et 2022 qui ont frappé la ville de Béjaïa ont "montré la résilience et la solidarité de ses habitants", et "l'aptitude des autorités locales à y faire face". Pour rappel, plusieurs monuments et édifices historiques ont été ébranlés par les deux séismes à des degrés de gravité divers, mais ont presque tous été réhabilités en moins de quatre années.

Il s'agit, entre autres, du monument de la Casbah, fondé au 15^e siècle, de l'édifice du théâtre régional Abdelmalek Bouguerrouh, monument culturel phare de la wilaya qui date de 1936, des forts Bordj-Moussa et Sidi-Abdelkader, bâtis au 15^e



Ph: DG

siècle. D'anciens bâtiments et structures urbaines à l'instar de l'antique "Porte Sarasine" et "Bab El Fouka", qui tirent leurs racines des périodes dynastiques des Hamadites et Almohades au 11^e siècle, ont aussi été sérieusement touchés.

La Casbah et le théâtre ont rouvert leurs portes au public et Bordj Moussa, une forteresse monumentale espagnole bâtie au 16^e siècle, fait l'objet d'une étude de réhabilitation et de restauration, y compris le musée éponyme s'y trouvant.

Quant aux portes anciennes de la ville, objet de travaux de maçonnerie et d'architecture pointilleux, la fin de leur nettoyage est attendue pour la fin de l'année en cours.

La ministre qui en a profité pour les passer individuellement en revue, s'est réjouie de la dynamique et du travail effectué pour les restaurer, estimant à ce titre que Béjaïa peut constituer une wilaya "pilote" en la matière, et "un exemple à suivre à travers le territoire national". Durant sa visite, la ministre a, par ailleurs, inauguré un institut de musique baptisé du nom de l'artiste feu Djamel Allam. L'établissement qui jouit d'une architecture exceptionnelle, a été institué au lieu et place de l'ancien tribunal de Béjaïa, dont l'aile effondrée en mars 2011 a donné l'occasion de reconstruire à l'identique le bâtiment, dédié désormais à l'art et à la musique dans tous ses volets.

PRIX "CADETS DE LA CULTURE"

Distinction des lauréats de la deuxième édition

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, a présidé, mardi au Centre international de conférences (CIC) Abdeltatif-Rahal à Alger, la cérémonie de distinction des lauréats de la deuxième édition du Prix "Cadets de la culture" récompensant les jeunes créateurs dans les domaines artistique et littéraire. Organisée à l'occasion de la Journée du Savoir (16 avril), la cérémonie de remise des prix de cette deuxième édition, baptisée du nom de l'écrivain et moudjahid Mohamed Chebouki (1916-2005), s'est déroulée en présence du conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, M. Mohamed Seghir Saâdaoui, du conseiller du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, M. Mohamed Chafik Mesbah, du ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laid Rebiga, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Kaouter Krikou, ainsi que de représentants d'organismes nationaux. S'exprimant à cette occasion, Mme Mouloudji a précisé que "ce prix, organisé par le ministère de la Culture et des Arts sous le patronage du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, et conformément aux directives éclairées du président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui attache une attention particulière à la promotion de la production culturelle et au soutien aux créateurs dans les domaines artistique et littéraire, témoigne de l'accompagnement de l'Etat algérien aux intellectuels, écrivains et artistes, notamment les jeunes". L'organisation de ce prix reflète également "l'attention particulière accordée par les dirigeants politiques dans notre pays au soutien à la production culturelle, qui se veut, dans le cadre de la nouvelle vision, un levier du développement durable contribuant à la prospérité de la société algérienne et à l'essor de l'économie nationale à travers la production intellectuelle et culturelle", a-t-elle ajouté. Evoquant l'écrivain et moudjahid Mohamed Chebouki, dont cette deuxième édition porte le nom, la ministre a souligné

qu'il était "l'une des figures de proue de la culture algérienne", rappelant que "c'est à lui qu'on doit le célèbre chant patriotique +Djazairana Ya Bilad Al Djoudoud+ (Notre Algérie, pays de nos ancêtres)". A cette occasion, une distinction a été remise à la famille de Mohamed Chebouki en reconnaissance de l'apport du défunt écrivain à la culture algérienne. Elle a été remise à son fils par le conseiller du président de la République, M. Mohamed Chafik Mesbah, et Mme Mouloudji. Dans le domaine des œuvres littéraires, dans la catégorie du récit, la première place est revenue à Guerir Adam (Ouargla), suivi de Merouani Kheira Amira (Laghouat) à la deuxième place et de Benaouda Mohamed Djaouad (Relizane) à la troisième place. Dans la catégorie de la poésie, le premier prix a été remporté par

Benlaïd Daouia Nour (Oran), le deuxième par Belhadj Ledjine Mokhtaria (Relizane) et le troisième par Kaidi Mohamed Saïd (Relizane). Dans le domaine des œuvres artistiques et plastiques, dans la catégorie de la musique, le premier prix a été attribué à Tine Rouaïa Louiza (Tiaret), le deuxième à Bouchaoui Lina Sabiha (Alger) et le troisième à Hitachi Dina (Alger) et Adam Bouzid (résidant au Canada). Dans la catégorie des arts plastiques, c'est Cherfi Nourcine qui a remporté la première place, suivie de Guerino Maïssa (Ain Defla) à la deuxième place. Le président du jury, Smail Yabrir, a indiqué que le jury, qui a reçu plus de 217 œuvres répondant aux critères, de l'intérieur du pays et de l'étranger, a "recommandé aux établissements relevant du ministère de la Culture et des Arts de suivre les œuvres créatives primées".

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE DE SIDI BEL-ABBES

C'est parti pour la 14^e édition

La 14^e édition du festival national du théâtre universitaire "Mahieddine Bouzid" s'est ouverte dans la soirée de mercredi, avec la participation de 10 troupes de différents établissements universitaires du pays, et ce en présence de cadres des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifiques et de la Culture et des Arts. La cérémonie inaugurale de cette manifestation culturelle, présidée par le wali de Sidi Bel-Abbes, Samir Chibani, a été marquée par un défilé des participants au niveau de la place "1^{er} novembre" de la ville de Sidi Bel-Abbes, en présence d'une foule nombreuse constituée d'étudiants et d'amoureux du 4^e art, à l'issue d'une course d'honneur qui a pris

le départ du groupement universitaire jusqu'au lac Sidi M'hamed Benali. Le recteur de l'université "Djilali Liabes", Bouziani Merahi a salué cet établissement d'avoir abrité cette "importante manifestation culturelle", après six années d'interruption depuis la dernière édition qui s'est déroulée en 2018, signalent que la ville de Sidi Bel-Abbes, "l'artistique et la culturelle sera une opportunité pour relancer cet événement marquant". Il a fait savoir que l'objectif escompté à travers l'organisation de telles manifestations, qui se poursuivra jusqu'au 23 de ce mois, conjointement avec la direction de la Culture et des Arts et le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbes, consiste à consolider et à accroître la valeur du théâtre universi-

taire, en plus d'encourager les œuvres théâtrales de bonne facture réalisées par les étudiants et leur offrir l'occasion d'exprimer leurs talents et leurs innovations. A signaler qu'outre les pièces théâtrales qui seront suivies de débats entre les artistes et les enseignants universitaires, le festival est marquée par l'organisation d'ateliers de formation et d'initiation à l'écriture dramaturgique, à l'actorat, ainsi que par des interventions sur les mécanismes de formation académique et les comédiens professionnels ayant opté pour les études académiques, a fait savoir le directeur adjoint chargé des activités scientifiques, culturelles et sportives au Rectorat de l'université hôte, Rezkane Mohamed-Fouad.

TNA Colloque international "Cheikh Abdelkrim Dali" du 25 au 27 avril

Le colloque scientifique international "Cheikh Abdelkrim Dali : dimension artistique, technique et historique nationale" se tiendra du 25 au 27 avril prochain au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi (Alger), a annoncé mercredi la présidente de la Fondation "Cheikh Abdelkrim Dali", Wahiba Dali. Lors d'une conférence de presse, Mme Wahiba Dali, qui est la petite-fille de l'artiste Abdelkrim Dali (1914-1978), a précisé que ce colloque international, organisé à l'initiative de la Fondation "Cheikh Abdelkrim Dali", sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et en partenariat avec le Théâtre national algérien, revêtait un caractère scientifique et académique. Ce colloque, dont le comité scientifique est présidé par le ténor de la chanson andalouse Nouredine Saoudi, verra la participation de chercheurs algériens et étrangers spécialisés dans le patrimoine de la musique algérienne classique, qui "retraceront l'œuvre et le parcours de cet éminent artiste, qui a contribué à la préservation de la musique andalouse algérienne". Le champ culturel et le patrimoine artistique et musical algériens ont été, ces derniers temps, la cible de plusieurs tentatives malveillantes d'appropriation par certaines parties étrangères cherchant à s'accaparer les composantes de l'héritage culturel et identitaire caractéristique de notre personnalité algérienne authentique, a-t-elle dénoncé, appelant à contrecarrer cette falsification qui va à l'encontre des vérités historiques liées aux éléments constitutifs de notre identité et de notre patrimoine culturel et musical que d'éminents artistes à l'image de Cheikh Abdelkrim Dali ont réussi à préserver. Mme Dali a, par ailleurs, fait savoir que les préparatifs étaient en cours pour le lancement de la nouvelle édition du "Prix Cheikh Abdelkrim Dali de la meilleure interprétation du chant andalou", qui vise, a-t-elle dit, à "promouvoir les jeunes talents" et à "enrichir le répertoire de la musique andalouse algérienne". Pour sa part, le président du comité scientifique du colloque, Nouredine Saoudi, a relevé que cet événement international organisé à l'initiative de la Fondation "Cheikh Abdelkrim Dali", abordera plusieurs thématiques visant à mettre en avant la contribution de cette figure artistique de premier plan dans le domaine de la formation artistique et l'écriture du patrimoine musical. Dans leurs communications, les chercheurs issus d'universités algériennes, italiennes, françaises, espagnoles et tunisiennes mettront en lumière le riche parcours de l'artiste Abdelkrim Dali et son rôle dans la préservation de la musique andalouse algérienne, selon M. Saoudi.

Recette du jour



Sfriya

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- Pour les croquettes :**
 1 à 1 et 1/2 baguette pain rassi
 2 oeufs
 1 verre de lait tiède
 1 c. à café de levure chimique
 1/2 oignon
 100 gr de fromage râpé
 1/2 c. à café de sel
 1/2 c. à café de poivre noir
 1 pincée de cannelle
- Pour la sauce :**
 4 cuisses de poulet
 1 c. à soupe de smen beurre clarifié ou 3 cuillères à soupe d'huile
 1 oignon
 1 c. à café de sel
 1/2 c. à café de poivre

1 bâtonnet de cannelle évitez la cannelle en poudre qui noircit la sauce
 1 poignée de pois chiches trempés la veille ou en bocal
 1 litre d'eau ajouter au besoin
 1/2 litre de plus
INSTRUCTIONS

Coupez le pain rassi en petits morceaux et versez dessus le lait.
 Laissez le pain absorber et malaxez avec vos doigts pour qu'il n'y ait pas de morceaux. Ajoutez les épices, l'oignon, le fromage, la levure et l'oeuf (si la pâte ne se ramasse pas ajouter le second jaune d'oeuf, donc on n'ajoute pas tout à la fois).
 Mélangez bien avec vos doigts, laissez reposer une

demi heure au réfrigérateur pour avoir de belles boules qui se tiennent par la suite. Pendant ce temps, préparez votre sauce. Lavez les morceaux de poulet. Faites revenir l'oignon, et les morceaux de poulet dans le smen, sur feu doux, jusqu'à ce qu'il ait une belle couleur, ce qui donnera du goût et un peu d'onctuosité à la sauce. Une fois que l'oignon a bien fondu, ajoutez les pois chiches trempés la veille, la cannelle, le sel et le poivre noir ainsi que l'eau puis laissez mijoter à couvert jusqu'à ce que le poulet soit bien cuit et que la sauce soit réduite. Si vous utilisez les pois chiches précuites ou en boîte ajoutez les 10 minutes avant la fin.

Sortez votre préparation du réfrigérateur et commencez à former des boulettes de taille moyenne, plus grosses que des boulettes de viande hachée par exemple. Si votre mélange colle sur les doigts, mouillez légèrement la paume de vos mains et formez vos boulettes ou petites galettes. Faites les frire dans un bain d'huile bien chaud pour leur donner une belle couleur dorée. Réservez. Au moment de servir, présentez vos boulettes tout autour de votre plat, placez au centre les morceaux de poulet avec les pois chiches et arrosez de quelques louches de sauce. Parsemez de persil et dégustez.

Gâteau du Jour

Gâteau d'anniversaire

INGRÉDIENTS

- 230 g de lait
- 500 g de crème liquide
- 4 jaunes d'œufs, 3 œufs
- 160 g de chocolat noir
- 250 g de chocolat au lait
- 400 g de mascarpone
- 130 g de farine
- 20 g de cacao en poudre sans sucre
- 5 g de levure chimique, sel
- 130 g de sucre, 45 g d'huile

Étapes

1-Commencer la pâtisserie au moins un jour avant la fête avec le crémeux chocolat. faire chauffer doucement 160 g de lait et 160 g de crème jusqu'à l'apparition de bulles. dans un saladier à part, mélanger les 4 jaunes avec 20g de sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. verser la moitié du mélange lait-crème dans le saladier et fouetter jusqu'à ce que la préparation soit homogène. verser l'ensemble du saladier dans la casserole et cuire doucement en mélangeant à la spatule jusqu'à ce que la préparation soit très légèrement épaissie. verser la crème chaude sur le chocolat noir coupé en morceaux et mélanger jusqu'à ce que le chocolat soit fondu et incorporé à la crème. mettre du film alimentaire dans le fond des cercles à pâtisserie pour empêcher la crème de s'enfuir. mettre les cercles filmés sur une plaque (plus facile pour la mise au congélateur sans pépin). puis, répartir la crème dans les cercles. laisser reposer au congélateur pendant une nuit au moins.
 Étape 2/5
 2-Continuer avec la ganache montée au chocolat au lait car elle mérite elle aussi une bonne nuit de repos avant d'être dégustée. faire chauffer 340 g de crème



liquide jusqu'à ébullition. verser 1/3 de la crème sur le chocolat au lait et mélanger. verser la moitié de la crème et mélanger encore. puis verser la crème restante et mélanger jusqu'à ce que la ganache soit parfaitement lisse. déposer du film alimentaire sur la préparation, en faisant attention à ce qu'il n'y ait pas d'air entre la ganache et le film pour éviter une croûte. laisser reposer au frigo toute une nuit.
 3-Pour le biscuit, il est possible de le préparer la veille et de le conserver dans une boîte hermétique ou de le faire le jour-j, dans tous les cas: préchauffer le four à 150°C. Tamisez les poudres : la farine, la levure et le cacao en poudre. Ajoutez-y ensuite 80 g de sucre et le sel. Séparez le blanc des jaunes de vos 3 œufs. Montez les blancs en neige en ajoutant progressivement les 30 g de sucre. Attention vos blancs doivent être encore un peu moussoux, s'ils sont trop fermes vous risquez de les casser en les mélangeant. Mélangez les jaunes avec l'huile et le lait. Ajoutez cette préparation liquide à la préparation sèche (farine, etc) et mélangez à l'aide d'une maryse. Ajoutez ensuite les blancs montés et mélangez-les délicatement sans les écraser, toujours avec une maryse. Arrêtez dès que le mélange est bien homogène. Versez la pâte dans votre cercle ou votre moule de 18 cm et enfournez pour 1 heure à 150°C. Ne graissez surtout pas votre cercle, c'est très important ! Votre chiffon cake doit accrocher sur les bords de votre moule pour ne pas retomber après la cuisson. Pour ne pas déborder, votre cercle doit faire minimum 6 cm de hauteur. Laissez le chiffon cake



refroidir, avant de le démouler en passant un petit couteau ou une spatule le long du cercle.
 4- fouetter à pleine vitesse la ganache au chocolat au lait (celle qui est dans le frigo) jusqu'à ce qu'elle s'éclaircisse. ajouter le mascarpone et continuer de fouetter activement jusqu'à ce que le mélange soit homogène et qu'il se tienne
 5- montage : couper le biscuit cacao en 3 couches. disposer un premier étage de biscuit sur le plat de présentation. gamir d'un peu de ganache monté, ajouter un disque de crème au chocolat noir congelé. et ajouter encore un peu de crème. une fois que l'étage est complet et bien lisse, ajouter un nouveau disque de biscuit et ainsi de suite. pour la dernière couche de biscuit, mettre le côté le plus joli vers le haut, car cette partie sera visible. ajouter la ganache restante sur les côtés pour faire de beaux joints entre les couches du gâteau. décorer selon vos envies, sans oublier les bougies !

Conseil du jour

Techniques pour contrer l'acné

- 1) Ne pas éclater ses boutons
- 2) Utiliser les bons produits
- 3) Éviter l'exposition au soleil
- 4) Ne pas stresser, rester cool
- 5) Hydrater sa peau
- 6) Se faire un masque en argile

Le saviez-vous ?



AVOIR LES YEUX ROUGES



Le manque de sommeil diminue l'oxygène disponible pour les yeux et rend vos yeux rouges. Si vous ressentez de la fatigue placez un gant de toilette froid et humide sur vos yeux pendant 20 minutes.

Bon à savoir !

COMMENT ADOUCIR UN PLAT TROP ÉPICÉ ?
 Vous avez eu la main un peu lourde sur les épices ? Épluchez une pomme de terre, coupez-la en deux et ajoutez-la dans votre sauce ou plat mijoté : elle va absorber le surplus d'épices. Pensez à la retirer avant la dégustation...

Astuce du jour:

COMMENT ÉVITER QUE LES POMMES DE TERRE NE GERMENT? conservez-les dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière. Puis l'astuce de grand-mère pour retarder la germination et faire en sorte que vos pommes de terre restent fermes : placez une pomme à l'intérieur du sac à patates.

CITATION DU JOUR

« La beauté commence au moment où vous décidez d'être vous-même. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
 Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
 R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
 Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
 023 70 94 22
 023 70 94 30
 023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE
 - Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 20 AVRIL 2024 - PRIX : SOURA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Un 1100 mètres réservé aux chevaux mal lotis

Ils seront quatorze coursiers pur sang arabe, sous les ordres du starter, ce samedi à l'hippodrome du Caroubier, dans le prix Soura qui servira de support au tiercé, quarté et quinté, une course à caractère de qualité modeste, suite à la condition du jour, réservée aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 21 000 DA depuis le 01/10/2023, des chevaux qui n'ont rien réalisé de probant tout au long de cette saison, donc il faudra accorder la primauté aux chevaux qui bénéficient d'une monte de métier.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. FIRAS. Ce mâle a bien réussi sur des parcours de vitesse comme la distance du jour.

2. ARTHUR. Rien que pour la monte du battant Bouchama.

3. RAID LAKRAD. Confié à un jockey très efficace, il mettra tout en oeuvre pour figurer en bon rang à l'arrivée.

4. GAMRA D'HEM. Course d'entrée.

5. AMEL EL HABIL. Rien à son actif.

6. ISTANBUL. Il faudra se méfier,

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
A. SAADOUN	1	FIRAS (0)	AB. ATTALLAH	57	3	PROPRIÉTAIRE
G. AUMASSIP	2	ARTHUR	M. BOUCHAMA	56	2	S. FOUZER
D. DJELLOULI	3	RAID LAKRAD	S. BENYETTOU	55	14	H. DJELLOULI
MZ. METIDJI	4	GAMRA D'HEM	AL. TIAR	54	13	A. CHELLAL
R. BOUSSAA	5	AMEL EL HABIL	A. BOUSSAA	54	1	A. BOUSSAA
N. MEZIANI	6	ISTANBUL (0)	MED. GHENAM	54	11	S. MEZIANI
F. METIDJI	7	DARIF D'HEM (0)	AP : AEK DJELLOULI	53	4	H. DJELLOULI
S. BERRAH	8	CHAHINIA (0)	CH. ATTALLAH	53	12	PROPRIÉTAIRE
A. BELAID	9	VILETE	A. YAHIAOUI	53	8	N. TIAR
EH. HAMANI	10	ZINA	JJ : AB. AIDA	53	6	PROPRIÉTAIRE
A. HAMIANE	11	HORRA (0)	AH. CHAABI	53	7	PROPRIÉTAIRE
R. BOUSSAA	12	DINARZED D'HEM	C. BOUSSAA	52	9	A. BOUSSAA
S. MANSOURI	13	GHOUBA	Y. BENDHEKIDEL	51	5	S. ATTALLAH
MZ. METIDJI	14	GOULLI D'HEM	AP : Y. CHELLAL	47,5	10	A. CHELLAL

car cette femelle préfère les distances courtes comme celle du jour.

7. DARIF D'HEM. Ce transfuge de Tiaret ne fait pas le déplacement pour rien.

8. CHAHINIA. Cette fois-ci, cette jeune femelle peut redresser l'échine car elle est montée par un jockey habitué du podium.

9. VILETE. Manque d'expérience.

10. ZINA. Ses dernières tentatives ne plaident guère en sa faveur.

11. HORRA. Aléatoire.

12. DINARZED D'HEM. Elle est très rapide cette jument de 8 ans. Méfiance.

13. GHOUBA. À revoir.

14. GOULLI D'HEM. Cette femelle de 5 ans, a de grandes capacités physiques pour jouer les premiers rôles.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

14. GOULLI D'HEM - 12. DINARZED D'HEM - 1. FIRAS - 3. RAID LAKRAD - 7. DARIF D'HEM

LES CHANCES

8. CHAHINIA - 6. ISTANBUL

Un nouveau vaccin contre le choléra est approuvé

L'Alliance mondiale du vaccin (Gavi) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) se sont félicités, jeudi, de l'annonce de l'approbation d'un nouveau vaccin contre le choléra. Un communiqué publié sur le site de l'UNICEF indique que ce vaccin Euvichol-S, jugé important dans la lutte contre le choléra, devrait être produit en grande quantité à bas prix et sera distribué rapidement pour lutter contre la forte augmentation de l'épidémie mondiale de choléra.

La directrice de la division d'approvisionnement de l'UNICEF, Leila Pakkala, a expliqué qu'elle avait réussi à commander toutes les doses disponibles du vaccin et qu'ils commenceront à le distribuer dès que possible. "Cette approbation signifie que l'UNICEF peut augmenter l'achat et la distribution du vaccin contre le choléra de plus de 25%, ce qui réduira encore davantage le risque d'épidémie de choléra", a dit Mme Pakkala. "L'approbation du vaccin Euvichol-S représente un moyen de sauver des vies pour les communautés vulnérables à travers le monde", a déclaré Derrick Sim, directeur principal du marketing des vaccins et de la sécurité sanitaire de Gavi. Récemment, Gavi, l'UNICEF et d'autres parties prenantes ont annoncé le plus grand déploiement de dépistage du choléra au monde pour aider à diagnostiquer et trouver des réponses.

62 morts et 323 blessés sur les routes en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré soixante-deux (62) morts et 323 blessés dans 186 accidents de la route survenus dans leurs territoires de compétence en une semaine. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la GN, Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain était la "principale cause" de ces accidents survenus en raison du non-respect du code de la route, soulignant que 170 accidents ont été provoqués par les conducteurs, dont 34 en raison du non-ralentissement dans les virages, 22 à cause de l'imprudence et 19 en raison de la circulation sur la voie de

gauche, tandis que 13 ont été provoqués par les piétons. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 12 accidents, suivie de la wilaya d'Alger avec (11 accidents), Boumerdès et Tebessa (10 accidents). Selon le même responsable, le bilan fait ressortir "une hausse" du nombre d'accidents (+33), de morts (+3) et de blessés (+104) par rapport à la semaine précédente. M. Amrani a expliqué cette hausse par l'implication de camions poids lourds et de véhicules de transport de voyageurs dans plusieurs accidents de la route, appelant les conducteurs à éviter l'excès de vitesse, les manœuvres et les dépassements dangereux.



Déviations temporaires de la circulation routière au niveau de l'échangeur de Benrahmoune à partir de dimanche prochain

L'Algérienne des autoroutes (ADA) a annoncé, jeudi dans un communiqué, la déviation temporaire de la circulation routière au niveau de l'échangeur de Benrahmoune vers la rocade de Boudouaou (Boumerdès), à partir de dimanche prochain en raison des travaux de maintenance. "Dans le cadre des travaux d'entretien des joints de chaussées des ponts endommagés au niveau de l'autoroute, les services de l'ADA de la région Centre ont programmé des travaux d'entretien des joints de chaussées des trois (3) ponts de l'échangeur de Benrahmoune vers la rocade de Bou-

douaou "A 102" à partir de dimanche 21 avril 2024 pour une durée d'un mois avec une cadence accélérée de 10 jours/pont", a précisé le communiqué. Une entreprise privée de travaux publics spécialisée en la matière a été mobilisée, a fait savoir l'ADA, ajoutant que "le lancement des travaux dans cette période à cet important axe autoroutier vise à éviter leur programmation dans la saison estivale qui connaît un dense trafic". L'ADA a également assuré dans son communiqué, qu'elle avait pris toutes les dispositions indispensables à la facilitation du trafic routier. Ainsi, conformément aux recommanda-

tions de la Commission de sécurité routière de la wilaya de Boumerdès et en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale (GN), l'ADA a fait savoir qu'elle allait recourir à un détournement temporaire du trafic routier selon le programme suivant: le pont C2V en direction de Boumerdes, le détournement du trafic routier vers Boudouaou via la RN 05 (10 jours), le pont C1C, en direction d'Alger, le détournement du trafic vers la RN 5 (10 jours) et enfin le pont C3V en direction de Boudouaou connaîtra le détournement du trafic vers l'échangeur de Boumerdes (10 jours).

Google licencie 28 employés qui réclamaient l'annulation d'un contrat avec l'entité sioniste

Google a licencié 28 de ses employés qui avaient pris part à une manifestation réclamant à l'entreprise de renoncer à un contrat avec l'entité sioniste, a indiqué un porte-parole du groupe cité par des médias. Plusieurs dizaines de personnes se sont réunies mardi devant des locaux de Google à Sunnyvale (Californie) et ont investi des bureaux à Seattle (Etat du Washington) et à New York. Certains ont occupé, à Sunnyvale, le bureau du directeur général de Google Cloud (filiale dédiée à l'informatique à distance), Thomas Kurian, durant plusieurs heures. Le porte parole du groupe a confirmé que 28 collaborateurs manifestants avaient été licenciés, selon ces médias. Ils réclamaient l'annulation d'un contrat de 1,2 milliard de dollars portant sur des services d'informatique à distance (cloud) fournis par Google et Amazon à l'entité sioniste. Certains des manifestants ont brandi des pancartes reprenant la police de caractères et les couleurs du célèbre logo de Google, en lui substituant le mot "génocide", en référence aux victimes palestiniennes de l'agression sioniste en cours contre la bande de Gaza. En octobre 2021, le quotidien britannique "The Guardian" avait publié une tribune d'employés d'Amazon et de Google demandant le retrait des deux sociétés du projet sioniste "Nimbus". Ils affirmaient être près de 400 signataires et justifiaient leur anonymat par la "peur de représailles".

La musique a un effet "protecteur" sur la santé

L'effet "protecteur" de la musique sur la santé humaine a été souligné jeudi après-midi lors d'une conférence animée à l'institut de musique de la ville de Bouira par le musicien et docteur en médecine, Mouloud Ounnoughène. Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de plusieurs artistes et musiciens notamment de l'association de la musique andalouse El Amraouia de Bouira, à leur tête le maestro Hakim Abbas, le conférencier, qui est un neurochirurgien, a préconisé l'écoute et la pratique musicales pour



guérir certaines maladies. "La musique a un effet protecteur sur la santé, elle présente en effet une compétence cognitive qui mobilise plusieurs zones de notre cerveau", a souligné l'orateur, qui a rappelé une série d'expériences

et études menées par des savants et chercheurs étrangers sur l'impact positif de la musique sur la santé humaine. Dans son intervention, Dr Ounnoughène, auteur d'un livre intitulé "la musique autrement, de la note à la thérapie", s'est longuement étalé sur les effets de la musique sur les fonctions cognitives et du corps en général chez l'être humain. "L'écoute et la pratique musicales sont susceptibles de remodeler le cerveau en créant de nouvelles connexions nerveuses et

en modifiant ainsi la structure et la fonction du cortex", a-t-il expliqué. Selon l'orateur, cette neuroplasticité est en corrélation avec les changements comportementaux. "L'activité gliale qui en résulte est un phénomène utile dans les phases de récupération de lésions encéphaliques", a encore expliqué le spécialiste en neurochirurgie, et qui a longtemps exercé dans le domaine de la musique comme pianiste. Le conférencier a estimé en outre que la musique est un "adjuvant thérapeutique appréciable" dans l'aphasie survenant au cours d'un accident vasculaire cérébral. La mise en œuvre de "la thérapie mélodique et rythmée dans la rééducation orthophonique des patients a été validée par la science dans la prise en charge de trouble de l'élocution", a encore fait savoir Dr Ounnoughène.

EXPRESS-HISTORIQUE

La suivette



MISE AUX POINGS

«Nous reviendrons plus forts avec le soutien de l'Assemblée générale et des membres des Nations unies. Ce n'était aujourd'hui qu'une autre étape dans le cheminement vers l'adhésion à part entière de la Palestine». L'ambassadeur Bendjama a appelé "ceux qui n'ont pas pu soutenir»

Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies.



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 29 km/h
Humidité : 60%Dans la nuit : Dégagé
Vent : 24 km/h
Humidité : 66 %Dohr : 12h47
Assar : 16h30
Maghreb : 19h31
Ïcha : 20h55Dimanche 12
choul 1445
Sobh : 04h33
Chourouk : 06h06QUAND L'ANCIEN CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES FRANÇAISES (2017 - 2021)
APPELLE À UN RETOUR STRATÉGIQUE EN AFRIQUE

La Françafrique « retisse » sa toile !

Et si l'euphorie populaire qui avait suivi le départ des dernières troupes de l'armée française des pays du Sahel en 2023 n'était qu'un écran de fumée ? Autrement dit, la Françafrique est-elle réellement « morte, enterrée et révoquée », comme prophétisé par l'Hexagone ressassée à volonté par Emmanuel Macron dans une tentative désespérée de « reconquérir » le continent ?



PH : DR

À écouter attentivement la sortie médiatique de l'ancien chef d'état-major de l'armée française de 2017 à 2021, le général d'armée François Lecointre, qui s'est exprimé au journal Le Figaro ce 17 avril 2024, force est de constater que la politique de la « Françafrique », n'est ni morte, ni enterrée et encore moins révoquée. Cette politique néocolonialiste qui avait pour père fondateur Jacques Foccart, accessoirement SG de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches (1960-1974), mais véritable homme du pouvoir, est un projet remis au goût du jour. L'ancien chef militaire ne le dit

pas littéralement, mais il se trahit. Notamment, en appelant son pays et l'Europe dans son ensemble à faire leur « retour stratégique et humanitaire » en Afrique. À commencer par le Sahel où la France a été « dégagée » dans la foulée des soulèvements populaires et de la prise de conscience politique induits par le bouleversement géopolitique dans la région. S'exprimant sur le retrait des troupes françaises, Lecointre n'a pas digéré l'échec des opérations Barkhane, Serval ou encore Épervier au Sahel. Ce retrait était salutaire pour le recouvrement de la souveraineté des peuples de la région. Face

à l'instabilité sécuritaire et politique, le chef militaire français ne trouve pas mieux que d'appeler la France à remettre les pieds dans le Sahel. « Nous avons en permanence essayé, nous Français, d'entraîner les Européens dans cette prise de conscience de la nécessité d'agir collectivement en Afrique et en Méditerranée », a plaidé ce général d'armée pour qui, l'heure des turbulences au Moyen-Orient et en Afrique, dictent à l'Europe de trouver des réponses sur « de nouveaux choix politiques et stratégiques que pourraient prendre les États-Unis d'Amérique dans le but de préserver leurs intérêts géo-

politiques ». Pour cet officier qui a commandé des troupes au Gabon puis au Rwanda en 1994, et comme pour justifier une intervention militaire qui ne dit pas son nom, l'Europe doit agir en Afrique en raison de, il cite : « la destruction des appareils de gouvernement et des États », de la « guerre civile dans beaucoup de pays » et des difficultés « liées aux évolutions climatiques ». L'autre « argument » qu'il avance est que l'Afrique « va connaître une explosion démographique comme aucun continent n'en a jamais connu » et cela aura des « conséquences sur l'Europe » dans les dix et vingt prochaines années. « Je pense que cet intérêt commun là devrait un jour faire que l'Europe se décide à agir comme une entité politique qui ira défendre elle-même ses intérêts, y compris par le moyen de l'engagement de ses armées », a soutenu le militaire, estimant que le retrait des forces françaises au Sahel était un « échec ».

Cette sortie de piste d'un ancien chef d'état-major n'augure rien de bon pour la nouvelle vision française sur l'Afrique qui semble avoir activé les réseaux de Foccart dans le but d'exécuter le nouveau plan « Françafrique ».

Farid Guellil

POUR TORTURE DE PRISONNIERS PALESTINIENS

Des associations françaises déposent plainte

Trois associations ont déposé jeudi en France, une plainte pour torture et complicité, s'appuyant sur une vidéo filmée par un soldat impliqué dans l'offensive violente en cours menée par Israël contre la Palestine.

La vidéo montre des prisonniers palestiniens subissant des « souffrances aiguës », ont rapporté les médias. Cette plainte

simple contre X a été déposée à Paris auprès du parquet national antiterroriste (Pnat), compétent en matière de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, ont précisé ces sources médiatiques. Les associations signataires sont "Le mouvement du 30 mars" en Belgique, "Justice et droits sans frontières" (JDSF) en France, ainsi que l'association des Palestiniens de

France, AL JALIYA, Union des Associations palestiniennes en France. La plainte vise les accusations de "tortures" et "complicité de tortures en tant que crimes de guerre" dans le cadre d'un conflit armé international.

Elle cible notamment une vidéo partagée sur les réseaux sociaux, "prise par un soldat franco-sioniste, montrant des prisonniers palestiniens dans une situation humiliante et faisant état de tortures", datant de janvier et se déroulant à Gaza. Sur cette vidéo, publiée notamment le 19 mars par Younis Tiwari, militant et journaliste palestinien, une voix en français déclare : "Je vais te montrer le dos (de ce prisonnier), tu vas rigoler, ils l'ont torturé pour le faire parler". On y voit un homme entravé, les yeux bandés, avec une corde autour du cou, vêtu d'une combinaison blanche, la même que portent plusieurs hommes entassés dans un fourgon et considérés, selon les associations, comme "des prisonniers de guerre". Younis Tiwari a également partagé un extrait sonore où l'on entend un homme, le neveu de l'auteur de la vidéo, résidant dans la région lyonnaise, se féliciter de la diffusion des images, déclarant : "Comme ça, vous savez dans le monde entier qu'ils les torturent". Selon les informations fournies, plus de 33 800 Palestiniens, principalement des femmes et des enfants, ont été tués à Gaza et environ 76 600 autres ont été blessés lors de l'offensive violente des forces israéliennes.

M. Seghilani

SOUTIEN AUX RÉFUGIÉS
PALESTINIENS

L'Algérie octroie 15 millions USD à l'UNRWA

L'Algérie annonce qu'elle fournira une aide financière exceptionnelle de 15 millions de dollars américains à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Le membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et chef du département des réfugiés, Ahmed Abu Houli, a souligné que "l'année précédente, l'Algérie avait déjà contribué financièrement à hauteur de 30 millions de dollars pour aider à la reconstruction du camp de réfugiés de Jénine après l'agression israélienne en juillet dernier". Cette nouvelle contribution devrait aider l'UNRWA à surmonter sa crise financière, à maintenir ses services essentiels et à envoyer un message fort aux États membres du Conseil de sécurité, affirmant la compétence et le statut juridique de l'UNRWA, en particulier face aux tentatives sionistes de mettre fin à ses activités et de les interdire. Le porte-parole a souligné l'importance pour les donateurs de reprendre leur soutien financier à l'UNRWA afin de garantir une réponse adéquate aux besoins des réfugiés. S'exprimant lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'UNRWA, Attaf a déclaré que cette contribution exceptionnelle s'ajoute à ce que l'Algérie avait déjà versé directement à l'Autorité palestinienne. Attaf a souligné que "l'Algérie considère cette initiative comme un devoir, un droit et une responsabilité permanente incombant à l'Algérie et aux autres membres de la communauté internationale". Plus tôt, l'ambassadeur permanent de l'Algérie auprès du bureau des Nations unies et des organisations internationales à Genève, Rachid Beladhane, lors de la cinquante-cinquième session du Conseil des droits de l'Homme, a souligné que "l'Algérie appréciait les efforts de ces organes et affirmait son plein soutien à eux et en tête de liste l'UNRWA". L'Algérie a appelé les donateurs qui ont gelé leurs contributions financières à l'UNRWA à reconsidérer cette décision afin de garantir le financement nécessaire et d'atténuer les souffrances du peuple palestinien.

LA FIN DE L'UNRWA AGGRAVERAIT LA FAMINE À GHAZA

Le chef de l'UNRWA prévient que le démantèlement de l'agence risque d'aggraver la famine à Gaza et de plonger une génération d'enfants dans le désespoir, ce qui pourrait alimenter les cycles de violence. Philippe Lazzarini, le directeur de l'UNRWA, a alerté le Conseil de sécurité des Nations unies sur les conséquences désastreuses d'une éventuelle dissolution de l'agence. Il a souligné que l'UNRWA était essentielle pour fournir une aide humanitaire à Gaza et qu'une campagne délibérée visait à mettre fin à ses opérations. Selon lui, cela aurait des répercussions immédiates en aggravant la crise humanitaire à Gaza et en accélérant l'arrivée de la famine, déjà imminente dans certaines régions du territoire.

À long terme, cela compromettrait la transition vers la reconstruction post-conflit en privant la population de services essentiels, notamment l'éducation pour des centaines de milliers d'enfants traumatisés.

M. S.

SOUS-RIRE

Espionnage
Les barbouzes des Émirats dans le collimateur des justices suisse et française



BE/KACEM